

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1992 - 6 octobre 2006 - prix : 1 €

**Suppressions d'emplois
chez PSA, Airbus...**

**Il faut limiter
l'arbitraire
des grandes
entreprises**

**Privatisation
de GDF**

**Tarifs en hausse
et services
en baisse** p. 6

Amiante

**Faire payer
les patrons
empoisonneurs**
p. 10

Brésil

**Deux candidats
pour une même
politique bourgeoise**
p. 8

Expulsés de Cachan



Sarkozy doit reculer !

p.5

Sommaire

Leur société

- p 4**
- Le minimum vieillesse supprimé pour les travailleurs immigrés
 - Tulle : échec à l'expulsion d'une famille

- p 5**
- Les expulsés de Cachan continuent leur lutte
 - La police s'en prend à un enfant
 - Trois policiers en justice

- p 6**
- La privatisation de Gaz de France
 - L'élection municipale de Bordeaux

- p 7**
- Le tiercé Royal-Fabius-Strauss-Kahn
 - Le budget 2007
 - Chômage et baratin gouvernemental

- p 16**
- Le procès du naufrage de l'An Oriant

Tribune

- p 6**
- Avec Foltz, Ghosn et les autres : les voitures au foin et les travailleurs sur la paille

Dans le monde

- p 8/9**
- Brésil :
 - les élections
 - une candidate à gauche du PT
 - Chirac en Arménie
 - Les manifestations en Hongrie
 - Italie du Sud : des tomates rouges sang
- P 16**
- Le chaos dans les Territoires palestiniens

Dans les entreprises

- p 10**
- La manifestation des victimes de l'amiante
 - Axa
 - UPC-Noos
- p 11**
- Tais-Véolia - Villetaneuse (93)
 - Total Petrochemicals - Carling (Moselle)
 - Yoplait
- p 12**
- Leclerc - Montbéliard
 - Champion - Orléans La Source
 - Virgin - Saint-Denis
- p 13**
- Airbus - Toulouse
 - Bosch : 37,5 heures payées 35 !
- p 14**
- Hôpital de la Croix-Rousse (Lyon)
 - Hôpital Esquirol - Saint-Maurice (94)
 - Metaleurop

Automobile

- p 15**
- PSA écrase l'emploi
 - Renault-Flins (Yvelines)

• À propos du film *Indigènes*

La « Libération »... mais pas pour les colonies

La sortie du film *Indigènes* a été l'occasion, en plus d'une promesse de revalorisation tardive des pensions des anciens combattants, d'un flot de déclaration sur la « Libération » de la France et la part qu'y ont jouée ces soldats originaires des colonies françaises.

« *Nous savons tout ce que nous devons à l'engagement et au courage de ceux qui ont défendu notre patrie et ses idéaux dans les conflits du XX^e siècle* », a affirmé le Premier ministre. Le journal du PS a écrit quant à lui : « *Hommes d'Algérie, du Maroc, du Sénégal, ils ont versé leur sang pour sauver la patrie française des affres du nazisme.* » L'éditorialiste de *l'Humanité*, le quotidien du PCF, affirme pour sa part que le film permet de « *redécouvrir le sens de la devise nationale pour laquelle les indigènes étaient envoyés au front, Liberté, Égalité, Fraternité* ». L'ensemble de la presse et des commentateurs ont été à l'unisson : 200 000 hommes seraient partis des colonies pour aller défendre la mère-patrie, la démocratie, la liberté.

Quelle démocratie et quelle liberté, puisque ces hommes, « colonisés » par la France, étaient privés par elle de tous les droits élémentaires ? Quelle mère-patrie, puisque leur terre natale était occupée et exploitée par la France coloniale ? Il n'y avait pour eux ni Liberté, ni Égalité et bien peu de Fraternité.

D'ailleurs, le recrutement de ces troupes n'a pas été aisé. L'armée française a parfois dû utiliser la force, pour enrôler des hommes qui ne voulaient pas quitter leurs villages. En Algérie et en Tunisie, l'engage-

ment ne se faisait pas seulement au volontariat, mais aussi par tirage au sort parmi les hommes reconnus « bons pour le service ».

Dans cette guerre, les représentants de l'impérialisme français qui s'étaient rangés dans le camp allié se battaient avec la peau des « indigènes » pour défendre l'Empire colonial. Le recrutement des troupes africaines et leur capacité combattante servaient surtout à montrer que la France avait encore son mot à dire. « *Sans l'Empire, la France était un pays libéré ; avec l'Empire, c'est un pays vainqueur* », a dit un politicien de l'époque. Ces soldats ont donc combattu, et sont morts, moins pour la défaite de l'impérialisme allemand, assurée pour l'essentiel par les Soviétiques et les Américains, que pour que la France puisse être à la table des « vainqueurs » et donc conserver ses cinquante millions d'esclaves coloniaux.

La libération de la métropole n'a été suivie d'aucune libération des colonies. Bien au contraire. Le 8 mai 1945, commençait la répression de Sétif, qui fit des milliers de morts dans la population algérienne, suivie en 1947 des massacres à Madagascar puis du début de la guerre d'Indochine.

Les « indigènes » ont eu à se battre deux fois : une première fois pour le compte de l'impérialisme français, une seconde fois pour se libérer du carcan colonial que faisait peser sur eux ce même impérialisme.

Paul GALOIS

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de **Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller**. Les chèques doivent être envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18.

Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

FÊTES RÉGIONALES DE LUTTE OUVRIÈRE

Pour tous les meetings d'Arlette Laguiller tenus au cours de nos fêtes, l'entrée sera libre à l'heure de l'allocution

Lille

Samedi 7 octobre de 15 heures à minuit
à Villeneuve-d'Ascq
(Espace Concorde, quartier Cousinerie)
Meeting avec Arlette Laguiller à 19 heures

Orléans

Samedi 7 octobre à 15 heures
Salle des fêtes de Saran

Le Mans

Samedi 14 octobre à partir de 16 h 30
Salle Pierre-Guédou

Mulhouse

Dimanche 15 octobre à partir de 12 heures
Salle Sainte-Geneviève
17, rue du Printemps

Dijon

Samedi 21 octobre à partir de 16 heures
Espace municipal Jean-Bouhey - Longvic
Meeting avec Arlette Laguiller à 16 h 15

Grenoble

Dimanche 22 octobre de 11 h 30 à 19 heures
Le Prisme à Seyssins
Terminus tram ligne C

Tours

Dimanche 22 octobre de 11 h 30 à 21 heures
Château de Cangé à Saint-Avertin

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 2 octobre

Limiter l'arbitraire des grandes entreprises



Le PDG du groupe PSA Peugeot-Citroën vient d'annoncer la suppression de 10 000 emplois pour l'ensemble de son trust. Cela n'a pas vraiment été une surprise pour les travailleurs du groupe, car la direction avait commencé l'opération bien avant cette annonce spectaculaire, en mettant fin à de nombreux contrats d'intérim et en décidant la fermeture complète d'une usine à Ryton, en

Angleterre.

Que les suppressions d'emplois concernent surtout les intérimaires et les CDD, comme l'affirme la direction, ou également des CDI, c'est la vie de plusieurs milliers de familles ouvrières qui sera bouleversée, sans parler de la catastrophe que représente pour la région de Ryton la fermeture de l'usine Peugeot et, pour la région concernée de Slovaquie, l'abandon du projet de construction d'une usine et de l'espoir de créations d'emplois.

Et combien de suppressions d'emplois cette décision entraînera-t-elle chez les équipementiers et autres sous-traitants, soumis déjà à une véritable saignée ?

Une fois de plus, une grande entreprise a pris, dans le secret de son conseil d'administration, une décision aux conséquences graves pour des milliers de personnes. La raison invoquée est que la marge bénéficiaire de l'entreprise n'est pas aussi élevée que la direction l'espérait. L'argument est d'autant plus révoltant que le trust continue à engranger des profits et que ses actionnaires ne sont pas menacés d'être sur la paille, alors que ceux qu'on met à la porte auront perdu leur gagne-pain.

La direction invoque aussi la nécessité de regagner des parts de marché perdues et, pour le faire, de baisser les prix. Mais il y a bien d'autres moyens de baisser les prix que de jouer avec la peau des travailleurs de l'entreprise. Pourquoi est-ce dans la masse salariale qu'on fait des coupes, et pas dans les dividendes distribués aux actionnaires ?

Personne, en dehors des gros actionnaires du groupe, ne sait et personne ne peut savoir en fonction de quoi la décision a été prise et quels autres choix moins dramatiques pour les travailleurs auraient été possibles.

Le trust PSA, après bien d'autres, illustre le problème fondamental du fonctionnement de l'économie. Les conseils d'administration de quelques centaines de grandes entreprises ont plus de poids sur la vie de la société que les dirigeants politiques, y compris le président de la République, pour lesquels on ne vote qu'une fois tous les cinq ans.

C'est en fait une véritable dictature économique qui domine la politique et où une toute petite minorité de possesseurs de capitaux a le droit de tout faire au nom de la recherche du profit : fermer des entreprises, délocaliser, licencier, sans se soucier des conséquences pour la vie sociale, sans même avoir de comptes à rendre à quiconque. Les licenciements, la précarité, le chômage et les bas salaires, tout en découle.

Soumettre les grandes entreprises et les banques au contrôle de toute la population est une nécessité sociale. Il faut que la population ait les moyens de contrôler les grandes entreprises, leur fonctionnement, leurs projets. Il faut qu'elle puisse contrôler les circuits de l'argent, vérifier les choix qui sont faits et en fonction de quoi et au profit de qui. On pourrait alors se rendre compte que les fermetures d'usines, que les licenciements, sont des choix, et qu'un autre choix pourrait être de maintenir les emplois, quitte à répartir le travail. Cela permettrait aussi de constater qu'il est possible d'augmenter les salaires, pour que chacun puisse vivre correctement.

Cela diminuerait les dividendes et freinerait l'enrichissement de ceux qui sont déjà riches. Mais c'est le seul moyen d'empêcher que les travailleurs, qui créent ces richesses et qui subissent l'exploitation, soient les victimes obligées de toute décision motivée par la seule recherche effrénée du profit.

Arlette LAGUILLER

Meetings avec Arlette Laguiller

Paris

Vendredi
13 octobre
à 20 h 30

Théâtre
de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris (5^e)
Métro : Maubert-Mutualité

Entrée libre



Saint- Quentin (Aisne)

Vendredi
27 octobre
à 18 h 30

Salle Paringault

rue du Président-John-Kennedy

Entrée libre

• Nos lecteurs écrivent



La police contre les résidents

Je suis résident au foyer Sonacotra situé 15, boulevard de la Commanderie (Paris 19^e), qui est habité en grande majorité par des travailleurs africains. Il y a actuellement 303 locataires « officiels », dont beaucoup hébergent une ou deux personnes en plus, ce qui fait 700 habitants en tout. La Sonacotra veut rénover le foyer. Au fur et à mesure de la rénovation, les chambres en travaux ne pourront pas être occupées. Les locataires officiels seront logés provisoirement dans les salles communes du foyer, transformées en dortoirs : salle de réunion, salle d'animation, mosquée. Pendant quatre ans, ils ne pourront donc disposer ni de ces salles communes, ni des cuisines collectives. D'autre part, rien n'est prévu pour les habitants « surnuméraires », qui risquent d'être expulsés.

Dans un premier temps, la Sonacotra et la Mairie de Paris avaient reconnu 180 habitants « surnuméraires » et elles disaient rechercher une solution de relogement pour eux. Elles avaient aussi promis de trouver une nouvelle salle pour la prière. Mais à la fin du mois d'août elles ont annulé leurs promesses.

Le lundi 18 septembre au matin, au moment où la directrice départementale de la Sonacotra, un représentant de la Mairie de Paris et des représentants du comité de résidents se réunissaient, des résidents s'étaient regroupés pour protester contre l'annulation de ces promesses.

Tout à coup, la police du 19^e arrondissement est arrivée et a matraqué une dizaine de résidents. Justifiant l'intervention de la police, la directrice départementale de la Sonacotra a alors déclaré : « *Nous sommes chez nous, c'est notre terrain, et on fait ce qu'on veut.* »

Ce manque de respect et cette brutalité de la police ont beaucoup choqué.

Ce n'est pas parce que nous sommes des immigrés que les droits de l'homme ne doivent pas s'appliquer.

Un lecteur résident

• Minimum vieillesse

Supprimé pour les retraités retournant au pays

Début juillet, le gouvernement a supprimé le minimum vieillesse aux travailleurs retraités qui retourneraient vivre dans leur pays.

Des centaines de milliers de travailleurs immigrés, recrutés par le patronat dans les années soixante et soixante-dix pour venir travailler en France, atteignent l'âge de 60 et 65 ans. Il y a parmi eux beaucoup d'ouvriers venus du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) et d'Afrique (Mauritanie, Mali, Sénégal).

Après avoir travaillé tout ou partie de leur vie dans des travaux pénibles et mal payés, beaucoup se retrouvent aujourd'hui avec des pensions de retraite misérables, inférieures au minimum vieillesse, qui est actuellement de 625 euros. En effet, s'ils n'ont pas leurs quarante années de cotisation, ils perdent il y a peu 10 % par année manquante. Or, quand on a été recruté à 30 ans, il est impossible d'avoir une retraite complète. De plus, leurs reconstitutions de carrière sont fréquemment incomplètes, faute de documents. Car ils ont souvent assuré divers métiers, allant de chantier en chantier, changeant d'employeurs, qui ne les déclaraient pas toujours.

Comme 900 000 autres retraités ayant de très faibles retraites, à partir de 65 ans ces travailleurs immigrés peuvent demander à toucher le minimum vieillesse, composé de deux prestations sociales, la majoration de retraite (250 euros) et l'allocation supplémentaire (359 euros), prestations qui complètent la pension de retraite jusqu'à hauteur de 625 euros par mois.

Jusqu'en juin dernier, la majoration de retraite était perçue y compris par les immigrés retournés dans leur pays, tandis que l'allocation supplémentaire était liée à une obligation de résidence en France.

Environ 90 000 sont restés en France en raison de leurs faibles revenus et pour pouvoir bénéficier de la prise en charge par la Sécurité sociale (pour laquelle ils ont cotisé, comme tous les travailleurs) et des soins médicaux.

Un certain nombre d'entre eux font le voyage plusieurs fois par an entre leur chambre de foyer et leur famille au pays d'origine. Depuis 2005, les administrations renforcent les contrôles contre ces retraités itinérants, pour sanctionner ceux qui iraient plus de six mois par



an à l'étranger ou utiliseraient des adresses de complaisance.

À Marseille, plusieurs milliers de retraités immigrés ont ainsi été radiés du droit à une partie de l'allocation minimum vieillesse et de leurs droits à l'assurance maladie. Pour insuffisance de résidence en France, ils ont été considérés comme domiciliés définitivement à l'étranger. Et ces contrôles se multiplient dans les

foyers, les caravanes et les vieux logements.

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2006 a décidé qu'à partir du 30 juin 2006 les deux allocations du minimum vieillesse seraient regroupées sous l'appellation « allocation de solidarité aux personnes âgées » et que les nouveaux retraités partant à l'étranger n'y auraient plus droit, c'est-à-dire qu'ils per-

draient ce que leur apportait la « majoration retraite ».

Actuellement, environ 8 000 retraités par an retournent habiter définitivement dans leur pays. L'État veut ainsi récupérer dix millions sur leur dos.

Les retraités ont pourtant bien gagné le droit de vivre et circuler là où ils le veulent, sans avoir à subir des amputations sur leurs maigres allocations.

Louis BASTILLE

• Tulle (Corrèze)

Échec à l'expulsion d'une famille sans papiers

Grâce à la mobilisation des parents d'élèves, des enseignants et d'une partie de la population de Tulle et de la Corrèze autour du Réseau éducation sans frontières, la préfecture de Tulle, qui depuis la rentrée traque et expulse notamment des demandeurs d'asile politique, a été mise en échec.

Le 25 septembre, après le rejet de la demande d'asile de la famille Arakélov, des Arméniens qui courent de gros risques en retournant en Russie où ils sont accusés d'avoir hébergé des combattants tchéchènes, la mère a été contrainte, sous escorte policière, d'aller chercher sa fille de 4 ans à l'école maternelle. Toute la famille a été embarquée dans un fourgon et acheminée au centre de rétention de Toulouse, d'où elle devait être expulsée en Allemagne et de là en Russie,

puisqu'elle a été également refusé outre-Rhin. Le Réseau éducation sans frontières a organisé recours juridiques, pétitions, rassemblement, interpellations des élus (dont François Hollande). L'épisode de l'école maternelle avait profondément révolté les parents d'élèves et la population de Tulle. Le commandant de bord de l'avion où la famille devait prendre place a refusé de l'embarquer. Finalement, devant la réprobation générale, la préfecture de la Corrèze a fini par accepter leur retour à Tulle avec un titre de séjour d'un mois. Autant dire que leur situation est encore plus que précaire.

En 2005, la préfecture de Tulle a expulsé dans des conditions similaires une famille albanaise, en direction de la Norvège, en s'appuyant, tout comme pour la famille Arakélov,

sur le soi-disant « droit européen » et en assurant que leur dossier de demande d'asile serait ouvert là-bas. En fait, dès son arrivée en Norvège, la famille a été embarquée dans un avion pour Tirana, où le père a été aussitôt emprisonné. Ayant réussi à sortir de prison, il vit aujourd'hui clandestinement en Albanie.

C'est aussi le sort qui attend Achille Tchidje Mazouo, un jeune Camerounais de 19 ans, élève en deuxième année de BTS au lycée Cabanis de Brive. Sa demande d'asile politique a été également rejetée et il est menacé d'expulsion dans son pays d'origine, qu'il a fui après avoir été arrêté pour son action en faveur des droits de l'homme.

La mobilisation doit continuer, car c'est le seul moyen de faire reculer le préfet.

Correspondant LO

• Les expulsés de Cachan continuent leur lutte

Sarkozy doit reculer

En plein mois d'août, Sarkozy expulsait d'une résidence universitaire de Cachan ceux que l'on appelle les « 1 000 de Cachan », qui occupaient ces locaux vides depuis trois ans.

En situation régulière pour les uns ou irrégulière pour les autres, salariés ou sans travail, parents d'enfants scolarisés ou non, ces familles surmontaient les nombreuses difficultés liées à la précarité de leur situation et à l'insuffisance de leurs ressources parce qu'elles organisaient collectivement la vie du squat.

L'expulsion décidée par Sarkozy n'avait néanmoins pas réussi à briser ce fragile équilibre. Les familles concernées, réfugiées dans le gymnase Belle-Image de Cachan, continuent depuis lors de vivre ensemble cette situation difficile. Entassées dans des locaux inadaptés, où les conditions de vie et d'hygiène se dégradent malgré leurs efforts constants, les familles partagent la nourriture, les médicaments et les tâches quotidiennes. Solidaires, elles continuent d'exiger un relogement décent et collectif. Elles refusent l'éparpillement dans des hôtels ou des foyers parce que les sans-papiers seraient alors à la merci d'une arrestation et d'une expulsion dont les autres ne seront même pas

prévenus. Et aussi parce que, sans l'aide de tous, ceux qui n'ont pas de travail ne pourront plus nourrir leur famille.

Depuis des semaines, c'est entre autres cette solidarité-là que Sarkozy, relayé par le préfet du Val-de-Marne, a voulu casser. Ils se sont opposés à la proposition du maire de Limeil-Brevannes, qui proposait un relogement décent dans les locaux du CEA de la ville. Depuis plus de quarante-cinq jours, faute d'espérer voir le rapport de force changer en leur faveur, six d'entre eux ont choisi de recourir à cette forme de lutte dramatique qu'est la grève de la faim. Ils sont suivis



de près par des médecins bénévoles et plusieurs d'entre eux ont dû être hospitalisés. Les risques qu'ils encourent pour leur

santé, voire pour leur vie, sont graves.

Mais depuis mardi 3 octobre, le ministère de

l'Intérieur a fait des propositions qui, chose nouvelle, tiennent compte de la volonté des expulsés de Cachan d'être regroupés. Il propose des hébergements collectifs en plusieurs endroits. Après avoir discuté des propositions, les familles ont visité et accepté les locaux de Boissy-Saint-Léger et Créteil, et ils doivent voir d'autres locaux à Ivry et à Stains.

Aujourd'hui encore, dans le quartier du gymnase à Cachan et dans d'autres milieux, la lutte que mènent les familles de Cachan rencontre non seulement la sympathie mais une solidarité active qui doit encore se renforcer.

Sarkozy a amorcé un premier recul. Il faut qu'une solution acceptable pour toutes les familles concernées soit proposée. Car tout le monde sait qu'il existe des locaux qui conviennent.

Louis BASTILLE



La police s'en prend à un enfant

Le 29 septembre, des policiers sont venus chercher dans une école maternelle de Pantin, en Seine-Saint-Denis, un enfant de 4 ans, né à Aubervilliers, pour l'expulser avec sa mère. Celle-ci, venue de Chine il y a six ans, venait d'être déboutée arbitrairement de sa demande de régularisation dans le cadre de la circulaire Sarkozy.

Madame Haijuan Chen avait été placée en garde à vue le mercredi 27 septembre. Résidant à Pantin, son fils, Paul Chen, était scolarisé depuis septembre 2005. Elle remplissait donc les critères de la circulaire du 13 juin 2006 : ancienneté de séjour, enfant né en France et scolarisé depuis au moins un an. Mais, du fait des quotas mis en place par le ministre de l'Intérieur, la régularisation lui a été refusée fin juillet, à peine dix jours après sa convocation.

Ce n'est que le 28 septembre que les enseignants du groupe scolaire Jean-Lolive et des élus locaux, mobilisés pour connaître son sort, ont découvert qu'elle était en centre de rétention et qu'elle

faisait l'objet d'un arrêté d'expulsion à la frontière émanant du préfet de Seine-Saint-Denis.

Toute la journée du vendredi 29, la police a cherché à localiser l'enfant, dans le but de l'expulser avec sa mère, en prétendant agir au nom de l'« inquiétude » des parents. Un mensonge et une hypocrisie, puisque le père, encore libre, s'occupait de son fils.

On voit aussi ce que valent les déclarations du préfet de Seine-Saint-Denis qui, quinze jours avant, avait assuré devant les représentants du Réseau éducation sans frontières et des élus locaux qu'« on n'ira pas chercher les enfants dans les écoles, ce n'est pas dans nos habitudes, nous ne l'avons jamais fait et on ne le fera pas ».

La tentative policière a cependant échoué, grâce à la mobilisation des enseignants qui ont résisté aux pressions policières, mais aussi à celles de leur hiérarchie.

Lundi 2 octobre, un rassemblement de protestation a mobilisé tous ceux, enseignants, parents d'élèves, mais aussi voisins, qui s'opposent à

cette politique envers les sans-papiers, qui une fois de plus s'en prend à des enfants, y compris tout jeunes. À ce rassemblement a été dénoncé le fait que, notamment à Aubervilliers, de nombreux Chinois sont victimes d'arrestations et de procédures d'éloignement de Seine-Saint-Denis. Sous prétexte de s'en prendre au travail clandestin, on s'attaque à des travailleurs qui, faute de papiers, doivent travailler dans des conditions scandaleuses, pour des patrons rarement mis en cause.

Le même jour, la mère de Paul était libérée par la cour d'appel de Paris, du fait des conditions anormales de son interpellation. Reste la menace de son expulsion. Le tribunal administratif a confirmé la décision de la préfecture. Il y a maintenant un recours, mais celui-ci n'est pas suspensif. Aussi, tous ceux qui sont indignés par cette décision inique entendent rester mobiliser pour que les Chen restent en France et soient régularisés.

Correspondant LO

• Trois policiers en justice

Des consignes qui tuent

Trois policiers de l'aéroport de Roissy viennent de passer en justice pour homicide. Le 16 janvier 2003, à bord d'un avion d'Air France, ils avaient plié en deux sur son siège un jeune Éthiopien menotté qu'ils expulsaient, en lui écrasant le visage sur les genoux. Perte de connaissance, traumatismes multiples, arrêt cardiaque et respiratoire : ce sans-papiers est mort peu après, à l'hôpital.

Le chef de l'escorte policière vient de déclarer : « Je n'ai fait qu'appliquer les consignes. » Il sera peut-être condamné par les juges, mais pas son supérieur, Sarkozy, qui fait sa campagne électorale avec la peau des sans-papiers.

Parents d'élèves et habitants toujours mobilisés

Mercredi 27 septembre, à l'appel des militants du Réseau éducation sans frontières, parents et habitants se sont rendus à l'Hôtel de Ville de Paris avec les familles ayant reçu des refus de régularisation.

À Paris, sur 9 248 dossiers déposés, seules 1 606 personnes ont été régularisées. La manifestation a regroupé 2 000 personnes, qui scandaient

« Des papiers pour tous » et « Les enfants à l'école, pas en rétention ». Une fois devant l'annexe de la préfecture, les autorités ont fait savoir qu'elles ne voulaient pas apposer de cachet sur les dossiers, ce qui aurait permis à chacun de prouver qu'il a déposé un recours. Il a fallu attendre un bon moment pour que la préfecture trouve un tampon. Plus

de 800 dossiers ont été déposés.

Les mobilisations ne doivent pas se relâcher. Dimanche 1^{er} octobre, rue Saint-Maur dans le 10^e arrondissement, Sarkozy venait discrètement déjeuner dans un restaurant... Cinquante manifestants du quartier l'attendaient pour lui souhaiter mauvais appétit. Il a fait demi-tour.

Correspondant LO

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Avec Folz, Ghosn et les autres Les voitures au foin et les travailleurs sur la paille

Le Mondial de l'automobile s'est ouvert samedi 30 septembre. Comme au salon de l'agriculture, quelques ministres, Villepin en tête, se devaient d'y parader, d'y flatter le « patriotisme économique » et de tâter la croupe des voitures à l'essence de foin, la grande nouveauté du salon. Car cette année, les producteurs de biocarburants exposent et les constructeurs présentent leurs voitures hybrides. Ce qu'il en coûtera à nos porte-monnaie reste un mystère, tout au moins pour le prix du carburant ; car le moteur est plus coûteux. Quant à l'environnement, on parle déjà de la masse des engrais chimiques nécessaires pour la production massive d'éthanol et la détérioration des sols. Les gros betteraviers et céréaliers parlent, eux, de milliards d'hectares disponibles pour cette source « écologique » de profits. Nourrir les voitures est tout de même plus rentable que nourrir le tiers-monde !

Mais l'autre scoop du Mondial, c'est l'annonce faite quelques jours avant son ouverture par le Pdg du groupe PSA (Peugeot-Citroën) de 10 000 suppressions d'emplois en Europe occidentale (soit 7,5 % des effectifs), dont plus de 7 000 en France, et la soi-disant morosité du marché, brandie par tous les constructeurs pour justifier d'avance les grandes manœuvres qu'ils préparent et les sacrifices qu'ils comptent imposer aux travailleurs.

D'abord il faut noter que si les chiffres des ventes automobiles du mois de septembre, que cite toute la presse, accusent une certaine récession par rapport à septembre 2005, ce n'est pas le cas pour toute l'année 2006. Au pire peut-on parler d'une stagnation, après des années de progression. En ce qui concerne PSA, les ventes de l'ensemble du groupe pour le premier semestre 2006 ont même continué à progresser : 10 000 véhicules de plus qu'au premier semestre 2005. Ces ventes n'ont baissé qu'en ce qui concerne l'Europe de l'Ouest, largement compensées par les augmentations ailleurs. Et cette baisse est presque insensible - 0,7 % -, alors que le groupe en prend prétexte pour annoncer une réduction d'effectifs dix fois plus grande. Autant dire qu'il ne s'agit que d'augmenter productivité et cadences pour accroître les profits.

Et ceux-ci se portent bien. Surtout si on ne se limite pas à leur évolution au niveau d'un seul mois, et qu'on regarde les profits engrangés. Au cours des sept dernières années, les ventes pour Renault et PSA ont augmenté de 50 %, ce qui rend ces deux producteurs maîtres actuellement de 10 % du marché mondial et a permis notamment à Renault d'augmenter de 250 % les dividendes versés aux actionnaires entre 2000 et 2005 (ils passent de 179 millions à 554 millions d'euros).

Même en ce qui concerne le premier semestre 2006, le groupe PSA qui pleure sur ses difficultés, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 56 à 58 milliards d'euros par rapport à 2005. Et si le « résultat net », c'est-à-dire après

déduction des charges, est annoncé à la baisse par rapport à 2005, ce n'est que parce que PSA en a déduit des charges d'un caractère tout spécial : 227 millions d'euros dépensés pour la fermeture de l'usine de Ryton, en Angleterre, avec plus de 2 000 licenciements, et 107 millions d'euros pour la restructuration de Faurécia (équipementier dont PSA est principal actionnaire) qui a fait plusieurs centaines de licenciements. C'est « l'investissement » de Folz pour jeter des travailleurs à la rue et accroître les profits à venir des actionnaires. Quant à la dernière annonce des 10 000 suppressions d'emplois, elle vient d'être saluée à la bourse par une augmentation de l'action de 6 %.

Les déclarations des constructeurs automobiles faites à l'occasion du Mondial ne servent qu'à justifier les grandes manœuvres de restructuration qui sont à l'œuvre dans l'industrie automobile pour accroître les profits. Il s'agit de faire payer encore et exclusivement les salariés. Ce que les patrons appellent « réduire les coûts », « augmenter les marges opérationnelles ».

Idem pour les fiançailles envisagées entre Renault-Nissan et General Motors. Si elles ne tournent pas court, elles pourraient se traduire par des compressions d'effectifs entre les trois groupes. La direction de Volkswagen vient d'obtenir l'aval des syndicats allemands pour imposer une augmentation du temps de travail sans aucune augmentation de salaire, en leur promettant seulement de garantir en échange le maintien du même niveau de production et un prétendu système d'intéressement. En clair toujours le même chantage à l'emploi pour augmenter les horaires, baisser les salaires ou procéder aux deux.

Et quand on lit ici, sous la plume du syndicat CFTC, que la suppression de 10 000 postes par PSA serait « la moins pire des solutions », cela rappelle ce que l'on avait dit aux ouvriers de Vilvoorde en Belgique ou de Ryton en Angleterre, à chaque sacrifice imposé, en particulier à ces derniers la baisse de salaires de 20 %, le licenciement d'une partie du personnel avec la suppression de l'équipe de nuit, puis de l'équipe VSD, soit disant pour « sauvegarder l'emploi ». Jusqu'à ce qu'on ferme l'usine.

Les constructeurs automobiles annoncent des « bouleversements majeurs » en perspective, pour reprendre les termes du Pdg de Renault-Nissan, Carlos Ghosn. C'est d'une nouvelle offensive contre les travailleurs qu'ils parlent, dont le plan de PSA n'est peut-être qu'une première étape. L'heure n'est pas à un « grand débat » sur l'avenir de l'industrie automobile française, mais à se préparer au grand combat où les travailleurs rendront coup pour coup.

Léo BASERLI

Convergences Révolutionnaires n° 47 (septembre-octobre 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : La Russie de Poutine : le prix de la restauration capitaliste

Articles : Sarkozy contre les immigrés : une campagne électorale sur le dos de ceux qui n'ont pas le droit de vote - Allemagne : ni espoir ni illusion du côté des urnes ; qu'est-ce que donc que le Linkspartei ? - Belgique : grandes manœuvres électorales autour de l'extrême droite - Du côté des entreprises : Axa : quand les assureurs font de l'humanitaire ; Altis (IBM) : horaires démentés contre suppression d'emplois.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Privatisation de Gaz de France

Hausse des tarifs et baisse des services

Dans le cortège de la manifestation du 3 octobre.



Mardi 3 octobre, des milliers de gaziers et électriciens, venus de tout le pays, ont manifesté à Paris, à l'appel de six fédérations syndicales - sauf la CFDT - contre la privatisation de Gaz de France.

Un appel à la grève avait également été lancé pour cette journée où, à l'Assemblée nationale, les députés de l'UMP votaient le projet de loi, à quelques exceptions près. Même si les députés du PS, des Verts et du Parti Communiste ont voté contre, de même que ceux de l'UDF, le texte est évidemment passé à une large majorité et attend à présent d'être ratifié par le Sénat.

Deux petits tours et puis s'en ira... la part majoritaire de 80,2 % que l'État détenait jusque-là dans le capital de Gaz de France. Une fois la participation de l'État réduite à un tiers, l'entreprise pourra être offerte au groupe Suez, puisque tel est le but de l'opération.

La suite, pour les usagers du gaz, on la connaît d'avance. Les tarifs, qui ont déjà subi des hausses considérables, ne seront

même plus encadrés par une réglementation minimum. On connaît d'avance, également, la piètre qualité des services ensuite proposés. Lorsque la concurrence s'exerce, ce sont des économies à tous les étages, qui seront supportées par les usagers et le personnel. Il suffit de constater les dégâts de la concurrence capitaliste sur l'entretien du réseau téléphonique ou ceux occasionnés par la pléthore des opérateurs de renseignements.

Certes, le service public du temps d'EDF-GDF, société d'État, était bien plus au « service » des gros clients privés ; mais l'encadrement, même minimum, qu'imposait l'État, ne serait-ce que dans la détermination des prix, n'existera plus. Le nouveau « géant » privé de l'énergie, dont le seul souci sera la satisfaction des actionnaires et la courbe du prix de l'action, sera encore moins au service des usagers.

Viviane LAFONT

• Élection municipale anticipée à Bordeaux

La preuve par Juppé

Condamné à un an d'inéligibilité pour avoir couvert l'existence de faux emplois, Juppé avait dû quitter son poste de maire de Bordeaux. Pour le récupérer, il a fait démissionner celui qui lui gardait la place au chaud, ce qui a provoqué une nouvelle élection municipale. À ceux qui réclament que les électeurs puissent révoquer les élus et les remplacer s'ils mènent une politique dont la population ne veut pas, on répond que cela serait impossible. Pourtant, virer et réélire le Conseil municipal d'une grande ville, cela se fait quand un politicien de haut vol en a besoin pour sa carrière.

Communiqué de Lutte Ouvrière

« À l'élection municipale du 8 octobre à Bordeaux, la liste Juppé représente la droite qui, au gouvernement, multiplie depuis des années les attaques contre les milieux populaires et les traduit localement dans ses choix budgétaires.

La liste du Parti Socialiste à laquelle s'est joint le Parti Communiste, c'est la gauche qui cogère avec la droite la Communauté urbaine de Bordeaux. C'est

aussi cette gauche qui, quand elle était au gouvernement, n'a jamais voulu s'en prendre au grand patronat, pourtant responsable du chômage, de la précarité et des salaires insuffisants.

Pour s'opposer à cette droite, sans cautionner cette gauche, Lutte Ouvrière appelle les travailleurs à voter pour la liste soutenue par la Ligue Communiste Révolutionnaire et les Rouges vifs de Gironde. »

• Royal-Fabius-Strauss-Kahn

Rien à espérer du tiercé du Parti Socialiste

Le nombre de prétendants à l'investiture s'est réduit. Ils ne sont maintenant plus que trois sur les rangs : Ségolène Royal, Dominique Straus-Kahn et Laurent Fabius, qui se disputeront les suffrages des adhérents anciens et nouveaux du PS, conviés à élire celui ou celle qui portera les couleurs du parti au premier tour et qui représentera probablement la gauche au second tour de l'élection présidentielle de 2007.

Force est de constater que si la droite, et son favori actuel Sarkozy, est repoussante, ceux qui postulent à représenter la gauche ne sont guère attirants. Ni par leur passé ni par ce qu'ils promettent au cas où l'un d'entre eux serait élu.

Certes ils se disent tous trois socialistes, mais qu'est-ce que cela signifie pour eux ? Ce qu'ils peuvent dire sur le sort des classes laborieuses et sur leurs problèmes, ils l'ont appris aux travers des notes que leur rédigent leurs conseillers en communication.

D'ailleurs ils ont été tous trois ministres à plusieurs reprises, sans laisser le souvenir d'avoir été à l'origine de mesures favorables aux plus démunis. Fabius incarnait jusqu'à tout récemment l'aile la plus à droite du PS, la plus « libérale » dirait-on aujourd'hui. Strauss-Kahn a bâti sa réputation sur ses capa-

cités de technocrate, rassurant pour les milieux d'affaires. Quant à Royal, elle n'a jamais incarné, ni par le passé, ni aujourd'hui, une politique radicale à gauche.

La « favorite des sondages », comme on la présente désormais, n'essaie d'ailleurs pas de se donner une telle image. Tressant des louanges à Tony Blair, se plaçant sur le terrain du sécuritaire qu'occupe Sarkozy, elle a cherché à séduire l'électorat de droite bien plus qu'elle ne veut s'engager à répondre aux inquiétudes de la population laborieuse. Seul Fabius essaye de se doter d'un profil plus à gauche. Timidement, bien timidement en promettant de porter le smic brut à 1 500 euros en 2012 et en proposant une augmentation de salaire



AFP

de 100 euros. Si c'est cela le social selon lui, c'est du social au rabais. Et pourtant il ne s'agit que de promesses.

Voilà le trio parmi lequel les membres du Parti Socialiste devront choisir celui ou celle qui devrait incarner le changement ! C'est une façon de dire qu'il n'y a pas d'illusions à se faire.

Jean-Pierre VIAL

• Budget 2007

Services publics au régime et propagande électorale

Budget à la baisse pour la première fois depuis des décennies, diminution du nombre de fonctionnaires, services publics à la diète : voilà ce que propose le projet de budget pour 2007.

Le journal *Les Echos* parle « d'un budget rigoureux (...) C'est tant mieux et c'est à relever ». Mais « tant mieux » pour qui ? L'essentiel des coupes opérées porte sur des « missions » (puisque c'est maintenant le terme employé) utiles à la population, ce qui rendra plus difficile la vie des plus pauvres, qui pourront encore moins compter sur les services publics dont on réduit les crédits.

Les crédits alloués à la Ville et au Logement sont en baisse de 2,6 % : cela voudra dire des moyens en moins pour construire ou rénover des logements sociaux et venir en aide aux plus démunis, à travers l'APL. Ceux consacrés aux Transports diminuent de 5,3 % : l'extension et la modernisation de réseaux de transports en commun, utiles à la population, feront très certainement les frais de ces économies.

Du côté de l'Emploi, la baisse des crédits avoisine les 4 %. Cela n'empêche pas les sommes allouées aux allègements de charge pour les

employeurs qui paient leurs salariés à « bas salaire » d'augmenter, ainsi que celles consacrées aux divers contrats aidés, mais les crédits destinés à aider les chômeurs à retrouver un emploi sont en net recul : 13 % en moins.

Il est prévu que plus de 15 000 postes de fonctionnaires disparaissent. Cela fait un total de 33 000 en moins en cinq ans. Mais c'est à l'Éducation nationale que la saignée est la plus importante, le secteur où pour régler nombre de problèmes concernant la dérive de certains jeunes, il faudrait au contraire bien plus d'emplois. Pour la cinquième année consécutive également, ce ministère connaît une diminution des effectifs : 8 500 postes au total.

Pour l'instant, il ne s'agit que d'un projet de budget, orienté pour plaire à un électorat réactionnaire plus prompt à dénoncer le fait qu'il y aurait « trop de fonctionnaires » qu'à s'opposer à la dégradation du service public. Au final, les dépenses réelles risquent pour l'an prochain d'être plus importantes que prévu. Mais on ne le saura qu'après les élections du printemps 2007, et c'est bien là l'essentiel pour le gouvernement.

Michel ROCCO

• Chômage

Du baratin gouvernemental à la réalité

Officiellement le chômage, qui a légèrement augmenté en août, se situerait à 9 %. Mais le gouvernement continue d'afficher la même autosatisfaction.

Borloo a déclaré que « la tendance lourde reste à la baisse et le passage sous la barre des 2 millions de chômeurs courant 2007 reste l'objectif ». Quant à son compère Larcher, ministre à l'Emploi et au Travail, il s'est fendu d'une tribune dans le journal *Les Échos*, modestement intitulée : « Le chômage ne résistera pas à notre détermination ».

Villepin, lui, sur RMC, s'est contenté de qualifier ces chiffres de « pas brillants », ce qui n'est pas peu dire quand, d'après les chiffres officiels, il y a 2,16 millions de personnes qui cherchent un emploi et quand on sait qu'en réalité il y en a près du double.

Les objectifs patronaux sont toujours les mêmes : payer moins de salaires tout en faisant supporter une charge de travail équivalente à un nombre réduit de travailleurs. Et il en va de même dans nombre d'entrepri-

ses comme chez Peugeot-Citroën qui a décidé de supprimer entre 7 000 et 8 000 emplois en France en ne renouvelant pas les contrats temporaires de près de 5 000 travailleurs et en ne remplaçant pas 2 à 3 000 salariés qui partent en retraite dans « le but de faire plus avec les mêmes moyens », ainsi que l'a expliqué le directeur des plates-formes techniques et achats de PSA. L'objectif est d'économiser 125 millions d'euros au cours des six derniers mois de 2006.

Dans l'industrie du verre, des suppressions massives d'emplois sont programmées par de grands groupes, Arc International, Duralex-Solmaz, Nestlé Waters à Vergèze dans le Gard, Saint-Gobain dans son usine de Vauxrot, près de Soissons dans l'Aisne ou Glaverbel dans son usine de Donchery dans les Ardennes. Près de 7 000 emplois seraient menacés d'ici 2008 sur les 50 000 existants.

Aucune région ou ville en France n'est épargnée. Mais

Larcher ose écrire dans sa tribune : « Avec de l'audace et de la détermination, nous avons ébranlé durablement les causes du chômage. Il y a encore beaucoup à faire, mais ces résultats me convainquent que notre direction est la bonne ». On avait eu Chirac et « la fracture sociale »... toujours ouverte. Aujourd'hui Borloo et Larcher voudraient se faire passer pour des pourfendeurs du chômage. Il faut des lunettes de ministres pour y croire.

Annie ROLIN



Le candidat du PT, Lula



Le candidat de droite, Alckmin.

• Brésil

Deux candidats pour une

voix et de leurs élus dans le centre-est et le sud du pays, en particulier dans l'État de Sao Paulo qui concentre près de la moitié de l'industrie du pays. Ce n'est plus vrai aujourd'hui : Lula n'a eu que 36 % des voix à Sao Paulo, alors qu'il en a eu 70 % dans le Nordeste et le Nord. Le PT y a gagné le poste de gouverneur dans l'État de Bahia. Ces régions pauvres votent traditionnellement pour qui détient le pouvoir et peut distribuer des aides. Or le gouvernement Lula a généralisé des programmes d'assistance aux familles à très bas revenu (« bourse famille ») et aux familles d'enfants scolarisés (« bourse école »). Les familles ne reçoivent que l'équivalent de quelques dizaines d'euros, mais cela leur aide à survivre. Dans certains États du Nordeste, ces maigres allocations représentent plus de la moitié des revenus de la population.

Dans les régions plus industrielles, plus ouvrières et plus développées du pays en revanche, la politique de Lula a été incapable de combattre efficacement le chômage et d'enrayer la chute des salaires. Ses « réformes » des retraites, de la Sécurité sociale, des hôpitaux, de l'enseignement ont mécontenté une partie des travailleurs, en particulier les enseignants et les fonctionnaires fédéraux. Et bien que ses partisans promettent un second mandat « social », il est difficile de les croire quand on voit qu'il

se prépare à « réformer » le droit du travail et qu'il a récemment fait adopter le « super-simple » : une loi qui exempte les petites entreprises (plus de la

moitié des salariés) des congés payés et du treizième mois et les dispense de payer leurs salariés avec régularité.

Lula et le PT au pouvoir ne

• Heloisa Helena

Une candidate à la gauche

Heloisa Helena, première femme candidate à la présidence, a obtenu 6,85 % des voix. Cette sénatrice de 44 ans, élue dans un État pauvre du Nordeste, militait dans les rangs du PT depuis 1985. Issue d'une famille pauvre, infirmière puis professeur d'université, elle est connue pour son caractère et son courage, dans une région où les grands propriétaires font encore la loi.

S'appuyant volontiers sur la Bible, qui lui aurait enseigné le socialisme, elle a rejoint dans le PT le courant Démocratie Socialiste, politiquement lié à la LCR française. Lorsqu'en 2003 le gouvernement de Lula et le PT ont fait voter une réforme qui s'attaquait aux retraites des fonctionnaires, elle s'y est opposée et a été exclue, ainsi que trois autres députés de la gauche du parti.

En leur compagnie, elle a fondé le Parti du Socialisme et de la Liberté, le PSOL, qui s'est peu à peu grossi de militants et de groupes qui contestaient la politique pro-patronale de Lula. Certains venaient de la gauche du PT, comme une fraction de Démocratie Socia-

liste, d'autres du courant chrétien extrêmement présent dans le parti et à sa direction.

Fondé en 2004, le PSOL s'est construit en vue des élections de cet automne, en particulier de la candidature d'Heloisa Helena, seule personnalité politique nationale à s'opposer à la politique antisociale de Lula. Le PSOL se situe nettement à gauche, mais n'a guère de programme précis ni de politique concertée. Ses parlementaires peuvent prendre des positions différentes sur une même question. Il ne prétend pas représenter le communisme ou même la classe ouvrière.

Heloisa Helena reprend les positions « historiques » du PT, dénonçant la corruption, les mesures antisociales, attaquant l'impérialisme américain, le Fonds Monétaire International et l'ALCA (Zone de libre-échange des Amériques, sous l'égide des États-Unis).

Heloisa Helena était soutenue par un Front de Gauche qui comprend, outre le PSOL, le PSTU (Parti Socialiste des Travailleurs Unifié, appartenant au courant moréniste, un des courants qui se réclament du trotskysme en Amérique

Le dimanche 1^{er} octobre, le président sortant Lula n'a pas réussi à se faire réélire dès le premier tour, comme le lui prédisaient tous les sondages. Avec seulement 48,61 % des votes valides, il devra le 29 octobre disputer le second tour contre Geraldo Alckmin, candidat de la droite, qui a obtenu 41,64 % des voix. Les Brésiliens votaient en même temps pour le gouverneur de leur État, pour une partie des sénateurs, et élisaient leurs députés au Parlement fédéral de Brasilia et à l'Assemblée de chaque État.

Jusqu'à la mi-septembre, Lula avait dans les sondages 15 ou 20 points d'avance sur Alckmin et était certain de gagner dès le premier tour. À tel point qu'il a choisi de boycotter les débats télévisés avec les autres candidats. Toute une partie de la droite le soutenait, y compris des membres des deux partis qui soutiennent officiellement son rival.

Mauvais pronostic des instituts de sondage ou consé-

quence du dernier scandale politico-financier auquel était mêlé le PT (l'achat d'un dossier censé compromettre des adversaires politiques), peu importe : Lula s'est retrouvé en ballottage.

Ces élections ont aussi confirmé un changement dans la géographie électorale, déjà noté lors des élections municipales de 2004. Naguère, Lula et le PT obtenaient la majorité de leurs

tenu, à huis clos, par Gyurcsany devant les élus de sa majorité. Il s'y vantait en termes injurieux d'avoir caché ses projets réels aux électeurs pour gagner les législatives, alors qu'il allait lancer une série de nouvelles mesures d'austérité. Écœurés, des milliers de gens sont descendus manifester dans la rue durant plusieurs jours.

Dans un tel climat, le revers électoral du Premier ministre est une des rares choses que cet ancien responsable des Jeunes-

ses communistes du régime d'avant 1989 n'ait pas volée, lui qui est devenu une des premières fortunes du pays en s'enrichissant lors des privatisations des années quatre-vingt-dix.

Ce que paie là Gyurcsany, ce ne sont pas seulement ses menaces, son mépris, étalés sur les ondes. Le mécontentement populaire a des causes fort concrètes : les attaques contre le niveau de vie des salariés, des retraités, la mise à sac des budgets sociaux, le démantèlement

des services publics mis en œuvre par les gouvernements qui se succèdent depuis plus de quinze ans.

Ces sacrifices imposés à la population ont valu à Gyurcsany, encore en mai dernier, les félicitations bruyantes des dirigeants de l'Union européenne, pour le second anniversaire de l'entrée de la Hongrie et de neuf autres pays dans l'Union européenne.

Après sa victoire aux législatives d'avril, le même Gyurc-

sany avait annoncé des suppressions d'emplois massives dans les services publics, des réductions des dépenses de santé, d'éducation publique. Un programme qu'il avait encore aggravé, début septembre, car la Commission européenne avait déclaré que « le rythme de réduction des déficits » (en clair, ce qu'on allait encore prendre à la population), était insuffisant pour permettre à la Hongrie d'accéder à la zone euro.

• Hongrie

Un Premier ministre désavoué, et fier d'être impopu

La coalition socialiste-libérale du Premier ministre hongrois, Ferenc Gyurcsany, vient de recevoir une claque électorale. Même si elle conserve Budapest, la capitale, l'opposition de droite emporte la plupart des grandes villes du pays et des assemblées départementales de province.

Le même Premier ministre avait pourtant gagné les législatives d'avril. Mais, mi-septembre, il y a eu le scandale de la retransmission d'un discours

• Chirac en Arménie

La paille et la poutre

« Faut-il que la Turquie reconnaisse le génocide arménien pour entrer dans l'Union ? Honnêtement, je le crois », a déclaré Jacques Chirac en allant déposer une gerbe au monument d'Erevan, la capitale de l'Arménie, qui dénonce le massacre des Arméniens par les troupes turques en 1915. En cette veille de campagne présidentielle, Chirac entendait ainsi donner satisfaction à la fois à la communauté arménienne de France mais aussi aux électeurs réticents à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, tentés de voter pour Villiers ou Le Pen.

Dans son élan, Chirac a lancé : « Tout pays se grandit en reconnaissant ses drames et ses erreurs. Peut-on dire que l'Allemagne, qui a profondément reconnu la Shoah, a perdu son crédit ? Elle s'est grandie. »

« On pourrait le dire pour la France, dans d'autres circonstances », a-t-il ajouté. Certes, Chirac est connu, à l'inverse de ses prédécesseurs, pour s'être désolidarisé du régime de Vichy en 1995. Il faut dire qu'il avait moins à perdre qu'un Mitterrand qui, comme bien d'autres politiciens de sa génération, avait commencé sa carrière à Vichy, qui fleurit la tombe de Pétain jusqu'en 1992 et admit en 1994 avoir freiné les procédures judiciaires lancées contre les ex-serviteurs de Vichy, et du coup des

nazis, Bousquet, Leguay ou Papon.

Il faut dire que Chirac était encore en culottes courtes à l'arrivée de Pétain et qu'il lui était d'autant plus facile de s'en prendre à Vichy que, dans les années quatre-vingt-dix, les anciens vichystes en fonction dans la Cinquième République étaient, au mieux, en retraite. S'il avait fait cette même déclaration vingt ans avant, quand il était le Premier ministre de Giscard, il aurait peut-être barré la route du ministère du Budget justement à Papon... mais alors il s'en était bien gardé.

Il reste pourtant bien d'autres sujets où, selon son expression, « la France » n'est pas tellement pressée de « se grandir ». Par exemple, en reconnaissant pour ce qu'ils étaient les crimes commis par l'État français pendant la période coloniale.

Il y a encore peu, le Parlement français a voté sans sourciller un

amendement sur le caractère « positif » du colonialisme. Autant dire qu'il n'est pas à l'ordre du jour de dénoncer les crimes coloniaux, ni ceux de la conquête coloniale, ni les dizaines de milliers de morts des massacres de l'après-Deuxième Guerre mondiale, à Sétif et Guelma (Algérie, mai-juin 1945), Haïphong (Indochine, 1946), Madagascar (1947), Casablanca (1947) ou en Côte-d'Ivoire (1949-1950). L'armée française massacra alors des dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui osaient réclamer leur indépendance. L'État français fit ensuite la guerre, en Indochine puis en Algérie, au prix d'une nouvelle saignée de centaines de milliers de morts.

Chirac et les dirigeants français sont donc fort mal placés pour aller faire la leçon à d'autres. Qu'ils commencent par balayer devant leur porte.

Jacques FONTENOY



• Italie du Sud

Des tomates rouge sang

Le scandale de l'exploitation des travailleurs étrangers, en majorité polonais, dans les plantations de tomates du sud de l'Italie, a éclaté cet été.

Dans plusieurs plantations, des dizaines de travailleurs étaient quasiment réduits en esclavage. Dans l'une d'entre elles, à Orta Nova, des travailleurs ont raconté qu'ils dormaient dans une baraque sans eau ni électricité. Pour cela ils devaient payer cinq euros la nuit et trois euros pour dormir dans une tente, à même le sol. La nourriture, les bougies, tout leur était vendu. Pour être transportés dans les champs le matin, ils devaient payer un euro, vingt euros leur étaient défalqués pour chaque jour non travaillé. Se faire payer était hypothétique, en revanche les brutalités, les mesures d'intimidation, étaient

monnaie courante. Le camp était surveillé par des gardiens patibulaires qui empêchaient toute évacuation.

Quatorze morts suspectes de Polonais ont eu lieu dans cette région des environs de Foggia, ces deux dernières années. Et 119 Polonais ont disparu en Italie depuis l'an 2000, dont plus de la moitié aux environs de Foggia.

Le circuit qui amenait les travailleurs polonais dans ces plantations de tomates commençait en Pologne. Des petites annonces, écrites sur internet, promettaient un emploi à cinq ou six euros de l'heure, nourri, logé. À l'arrivée du voyage en car, un minibus tournait pendant des heures la nuit, pour empêcher les nouveaux arrivants de se repérer, puis les déposait dans de vieilles baraques en pleine nature.

Les gardes appartenaient à la mafia polonaise. Les recruteurs,

sur place, les « caporali », étaient en liaison avec la Camorra, la mafia napolitaine. C'est à ces « caporali » que les propriétaires d'exploitations agricoles confient l'organisation de la production. Depuis que les contrôles se sont intensifiés, beaucoup de contrôleurs n'ont rencontré que des Polonais « arrivés la veille ». Il y aurait sans doute plus de 10 000 clandestins travaillant ainsi dans les campagnes du sud de l'Italie.

Si ces travailleurs crèvent de misère, ils rapportent beaucoup à la mafia polonaise, à la mafia napolitaine et aux industriels de la tomate. En 2005, la Confiagricoltura, la Chambre d'agriculture italienne, se félicitait : « Les coûts de production du concentré de tomate italien sont paradoxalement inférieurs à ceux du produit chinois. »

Nelly MEYER

même politique

sont plus, pour beaucoup de travailleurs, l'espoir de vie meilleure qu'ils ont longtemps représenté. Avec eux, les profits des banques et des entreprises ont battu tous les records. Alkmin, s'il est élu, aura bien du mal à faire mieux pour la bourgeoisie brésilienne.

Vincent GELAS

che du PT

latine) et le PCB (Parti Communiste Brésilien, un petit groupe). Cette candidate « de gauche » est opposée, par conviction religieuse, à la liberté de l'avortement.

Helena montrent malgré tout qu'une partie des militants de gauche et des milieux populaires ont voulu marquer leur défiance à l'égard de Lula et du PT.

Mais les 6,85 % d'Helena

V. G.



Helena Helena

ulaire

Les « marchés », autrement dit les capitalistes ayant des intérêts en Hongrie, ont mal pris la défaite électorale du « socialiste » Gyurcsany. La Bourse de Budapest a reculé. « Les investisseurs craignent, disait le journal économique Les Échos du 3 octobre, que le Premier ministre ne puisse pas poursuivre ses réformes économiques. » Pour les rassurer, ledit Premier ministre répète qu'il ne démissionnera pas – un Chirac a-t-il démissionné, lui, après

l'échec de son référendum sur la Constitution européenne en mai 2005 ? – et est « on ne peut plus déterminé à poursuivre [son] programme ».

Cynique, fier de pressurer les petites gens sous les bravos des chefs de l'Union européenne, le nouveau venu Gyurcsany est digne de figurer aux côtés des hommes politiques de la bourgeoisie européenne.

Pierre LAFFITTE

• Après la manifestation des victimes de l'amiante

Faire payer leurs crimes aux patrons empoisonneurs

Samedi 30 septembre à Paris, la manifestation organisée par l'Association nationale des victimes de l'amiante, l'Andeva, a été un succès. Plusieurs milliers de manifestants, pour la plupart des ouvriers et leurs familles venus de toutes les régions. Ils ont affirmé une nouvelle fois leur volonté de voir juger pénalement les responsables de ces crimes qui ont fait en un an près de 3 000 morts. Dans les décennies à venir, le chiffre des décès pourrait atteindre les 100 000. Cette année des délégations plus conséquentes étaient venues avec la CFDT et la CGT ; Lutte Ouvrière était également présente.

En tête de la manifestation se trouvaient les veuves de Dunkerque, portant la photo de leur mari mort d'un cancer dû à l'amiante et défilant sous la banderole « Nos empoisonneurs doivent être jugés sans délai ». La

manifestation partait de la Tour Montparnasse, encore fortement amiantée, comme bien d'autres constructions.

Les manifestants dénonçaient aussi le fait que dans bien des entreprises les ouvriers ne se voient même pas reconnaître le droit à la préretraite amiante. Comme le disaient les manifestants : « L'amiante abrège nos vies. La préretraite, c'est un droit, pas un privilège ».

Il y a un an la manifestation nationale avait comme destination le ministère de la Justice pour protester contre les décisions qui absolvait les patrons. Cette année la manifestation s'est terminée place Fontenoy, à proximité des bureaux du ministère du Travail et de la Santé où furent discutés pendant des années le sort des victimes de l'amiante.

À l'issue de la manifestation, le président de l'Andeva, François Desriaux, a rappelé les responsabilités des industriels de l'amiante qui, connaissant pertinemment les dangers, ont fait obstacle à toute réelle mesure pour assurer la protection des



À la manifestation du 30 septembre à Paris.

travailleurs, afin de continuer à vendre leurs produits et à s'enrichir. Cela s'était fait via une structure de lobbying, le Comité permanent amiante, au sein duquel siégeaient aussi des représentants de l'État et des confédérations syndicales.

François Desriaux a aussi rappelé que ce serait la moindre des choses que ces responsables, tout comme les industriels qui ont utilisé l'amiante jusqu'à son interdiction en 1997, et certains au-delà, soient enfin jugés. Dans les faits, il aura fallu la pression des associations de victimes, pour que trente-cinq informations judiciaires soient ouvertes par le pôle de santé publique du parquet de Paris.

Une vingtaine d'autres devraient l'être dans les semaines et les mois qui viennent. D'autres instructions judiciaires qui stagnaient depuis des années pourraient être également débloquées.

Les responsables de l'Andeva ont tenu à dénoncer aussi le fait que certains tribunaux, comme le tribunal des affaires de la Sécurité sociale de Lille, ont ces derniers mois divisé par dix les indemnités accordées aux victimes. L'inquiétude est d'autant plus grande que dans les sphères patronales et gouvernementales on déclare en ce moment : « Les victimes de l'amiante coûtent cher, trop cher. »

Cette manifestation marquait le dixième anniversaire de la création de l'Andeva en 1996, à l'initiative de la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés, du Comité Jussieu et du réseau Alerte. Il aura fallu cette structure indépendante pour que la mobilisation se développe, avec les victimes et des militants syndicaux qui, à la base, se sentaient impliqués par ce combat. Dix ans après, le combat est loin d'être terminé. Si les choses ont un peu bougé, c'est grâce à ces milliers d'ouvriers, à leurs familles, mobilisés dans tout le pays.

Serge VIARD

• UPC-Noos

Des centaines d'emplois supprimés

Des employés du câble-opérateur UPC-Noos ont manifesté à Paris le 3 octobre. Ils protestent contre la suppression de deux tiers de leurs effectifs : environ un millier de postes sur 1 450. Ces suppressions s'ajoutent aux 692 déjà effectuées il y a un an et demi, lors du rachat de Noos par le fonds d'investissement Cinven.

Il y a une vingtaine d'années, le câble était présenté comme une technologie de pointe, un nouveau marché très prometteur... de profits. Quatre opérateurs, ayant derrière eux d'importants groupes comme la Lyonnaise des Eaux et France Télécom, s'étaient jetés sur ce créneau, engageant derrière eux des milliers de salariés. Raffiant d'importantes aides financières et de nombreux contrats avec les collectivités locales, ils monnayèrent le câblage de

millions de logis.

Mais à la concurrence que se livraient les quatre opérateurs sur ce marché s'ajouta celle d'Internet, du satellite et la TNT (télévision numérique terrestre). Dans un premier temps, après la fusion de Numéricable, France Télécom câble, Noos et UPC dans une même entité, UPC-Noos fut le seul à rester en lice, avant d'être lui-même racheté par un fonds de pension.

Aujourd'hui, les dirigeants d'UPC-Noos n'ont qu'une réponse face aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur secteur : en faire subir les conséquences au personnel qui n'est pourtant aucunement responsable de cette situation.

Mais les bénéfices engrangés pendant vingt ans restent acquis aux actionnaires.

Roger MEYNIER

• AXA

3 000 suppressions d'emplois programmées

AXA France, l'un des leaders de l'assurance et de la finance, vient de présenter un plan prévoyant la suppression de 3 000 emplois dans les six années à venir.

Plus de 3 000 salariés doivent en effet partir en retraite durant cette période, mais AXA n'entend pas recruter du personnel en contrat à durée indéterminée pour compenser tous ces départs. Elle prévoit pour faire face aux besoins en personnel de « gagner » 1 500 postes en augmentant la productivité et de transférer l'activité correspondant aux 1 500 postes restants au Maroc par l'intermédiaire de sa filiale Direct Assurances.

Ces 3 000 suppressions d'emplois sont dans la droite ligne de la politique menée par AXA depuis des années. Les salaires sont bloqués, les restructurations incessantes ont

pour seul objectif de faire faire le même travail par moins de personnel. Aujourd'hui, la direction annonce clairement la couleur : les 3 à 5 % par an de gain de productivité réalisés depuis plusieurs années doivent être maintenus.

Les résultats financiers d'Axa sont pourtant plus que confortables : 5 milliards de bénéfices en 2005. Ils sont en progression constante d'une année sur l'autre, mais pour la direction c'est encore insuffisant. Elle dit qu'elle compte faire 75 millions d'euros d'économies par an (sur les salaires au Maroc, le prix des locaux, le temps de travail). Son ambition ? Doubler le chiffre d'affaires et tripler les bénéfices d'ici 2012.

La réaction des organisations syndicales n'est malheureusement pas à la hauteur de l'annonce faite par la direction. Les cinq principaux syndicats

(CGT, CFDT, CFTC, UNSA et CGC) ne s'opposent ensemble qu'à une partie du projet, celle concernant le transfert d'activités au Maroc. Ce qui revient à accepter le reste du plan de la direction et ses 1 500 suppressions d'emplois, sans revendiquer une embauche pour chaque départ en retraite.

Dans les services, et en particulier sur les centres de services (nom des plates-formes téléphoniques), personne n'est dupe. Ceux qui vont partir s'inquiètent : s'il n'y a pas d'embauche, qui cotisera pour les retraites ? Et ceux qui restent s'attendent à devoir mettre les bouchées doubles (alors que le travail s'est déjà intensifié) et à subir de nouvelles réorganisations et reconversions. Tout cela pour verser des dividendes de plus en plus importants à quelques gros actionnaires.

Correspondant LO

• Tais Véolia – Villetaneuse (Seine-Saint-denis)

Une grève qui a fait reculer le patron

Quatre jours de grève unanime ont permis aux soixante-dix chauffeurs-mécaniciens d'obtenir 1,5 % d'augmentation générale de salaires ainsi qu'une augmentation de coefficient qui représente environ 50 ou 100 euros de plus sur le salaire mensuel, selon leur ancienneté.

Tais est une filiale de Véolia (ex-Vivendi) qui réalise la collecte de déchets industriels ou hospitaliers. Les grévistes ont occupé le dépôt de camions de Villetaneuse pendant les quatre jours de la grève et ont été rejoints pendant deux jours par les chauffeurs de deux autres centres de la région parisienne, celui de Saint-Ouen-L'Aumône et celui de Carrière-sur-Seine. Eux aussi auront les mêmes augmentations.

Un seul jour de grève sera payé mais les trois autres pourront être rattrapés.

Les bas salaires étaient en effet un sujet de mécontentement général parmi les travail-

leurs. Tout le monde se trouvant au coefficient minimum des grilles de la convention, soit par exemple 1 300 euros malgré des années d'ancienneté.

C'est l'annonce, en juillet, du projet d'installation de GPS dans les camions pour les surveiller qui a décidé les chauffeurs. La direction avait promis de les consulter, mais au retour des vacances, les camions en étaient déjà équipés ! Une assemblée regroupant tous les chauffeurs décidait, en septembre, le principe d'une grève pour refuser ce mouchard et pour les salaires. Il fut décidé à l'unanimité de commencer le mardi 19 septembre. Pour la plupart il s'agissait de leur première grève. Tous se sont retrouvés au dépôt et l'ont occupé. Les délégués CGT qui avaient proposé la grève furent suivis par les autres syndicats du site (FO et CFTC). L'union locale CGT et la mairie PCF de Villetaneuse ont soutenu et aidé les grévistes.

La direction fut surprise. Elle essaya de faire déclarer la grève illégale par le tribunal, mais n'y réussit pas, le juge demandant seulement de libérer l'accès et de laisser les non grévistes travailler... ce qui fut fait, aucun chauffeur ne voulait travailler. Le juge exigea aussi du patron que des négociations commencent.

Pendant ce temps l'occupation s'organisait. Des assemblées se tenaient tous les jours et décidaient de la grève et de son organisation. L'assemblée a aussi élu ses représentants pour participer aux négociations avec les délégués syndicaux.

La détermination des travailleurs et le fait de décider de tout devant l'ensemble des grévistes leur ont permis de gagner une première manche contre le patron et d'acquérir une expérience pour les prochains combats à mener.

Correspondant local

• Yoplait

Licenciements et fermeture d'usine pour plus de profits

Lundi 2 octobre, 150 salariés de Yoplait ont envahi le siège social de l'entreprise à Boulogne Billancourt (Hauts-de-Seine) pour protester contre les 220 licenciements prévus et la fermeture totale de l'usine de Ressons-sur-Matz dans l'Oise. Une catastrophe pour cette région déjà touchée par d'autres fermetures d'usines.

Les salariés connaissent la nouvelle depuis juin dernier. Mais fin septembre, ils ont appris que le tribunal de Nanterre autorisait la mise en œuvre de ce qu'on appelle un « plan de sauvegarde de l'emploi ». Mais il n'y aura évidemment aucune « sauvegarde de l'emploi » car le tribunal entérine en fait la décision de la direction de Yoplait. D'après le délégué central CGT de Yoplait, Thierry Renaudin, lors des audiences au tribunal de Nanterre, l'avocat de la direction a clairement annoncé

qu'il n'y aurait aucun reclassement pour les salariés licenciés et qu'il y aurait donc 220 licenciements secs.

Cette multinationale qui est détenue pour une moitié par le groupe coopératif laitier Sodiaal, pour l'autre moitié par les fonds d'investissement PAI Partners, ne connaît pourtant pas de difficultés financières, contrairement aux mensonges relayés par la presse. Le journal *Le Monde* daté du 3 octobre concluait un article consacré à Yoplait en affirmant que cette société « connaît des difficultés financières depuis plusieurs années. » Depuis plusieurs années ? Il y a plus de dix ans, en 1993, lorsque la direction de Yoplait décidait de fermer l'usine d'Ivry, les 136 salariés licenciés s'étaient insurgés car l'entreprise avait réalisé quelque temps auparavant 11 millions de francs de bénéfices, soit 1,6 million d'euros. Six ans plus tard, le groupe Sodiaal fermait l'établissement d'Amiens pourtant bénéficiaire. Cette

décision était condamnée par le conseil des prud'hommes quelques mois plus tard car le plan ne reposait sur aucun motif économique.

L'entreprise à la petite fleur est aujourd'hui toujours le numéro deux mondial de l'industrie des yaourts et des produits laitiers avec un chiffre d'affaires proche des 3 milliards d'euros.

La direction, elle-même, lorsqu'elle a annoncé la fermeture de l'usine de Ressons-sur-Matz, n'a même pas cherché à invoquer de prétendues difficultés. Elle a déclaré qu'elle pourrait réaliser l'ensemble de la production sans la moindre embauche en demandant aux salariés des autres usines de travailler 25 % de plus. Les choses sont par conséquent claires : il s'agit pour le patron d'augmenter sa marge bénéficiaire en économisant le salaire de 220 travailleurs.

Aline RETESSE

• Total Petrochemicals – Carling (Moselle)

Les suppressions d'emplois ne passent pas



Des salariés de l'entreprise, le 13 septembre devant le siège mosellan à Carling.

Un plan de suppression de 300 emplois a été annoncé début septembre par Total Petrochemicals France. Il touche particulièrement le site de Carling en Moselle, où 246 emplois sur 900 devraient être supprimés d'ici cinq ans.

L'intersyndicale CGT-CFDT-FO-CFTC appelait à débrayer lors de la tenue du CCE à Paris, vendredi 29 septembre, la CGC se contentant de soutenir le mouvement. Le débrayage a démarré jeudi 28, par les travailleurs postés qui ont fait grève à 90 %. La plupart des syndicats de l'intersyndicale ne souhaitait qu'un débrayage mais l'assemblée générale du vendredi 29 après-midi a finalement décidé, à une écrasante majorité, la poursuite de la grève jusqu'au lundi 2 octobre. Cette assemblée générale réunissait 140 personnes, une bonne partie du personnel étant retenue sur des tâches de sécurité.

Fait rare à Carling, toutes les installations ont été arrêtées les unes après les autres et

l'ampleur de la grève en a surpris plus d'un, même si lundi elle a été suspendue. D'autres initiatives seront prises dans le courant du mois car rien n'est réglé.

L'écoeurement domine de voir Total réaliser autant de bénéfices et supprimer malgré tout des emplois. Le maire de droite de Saint-Avold a pris la mesure de l'indignation que cette nouvelle suscite dans la population en faisant mine de se montrer intransigeant : il exige de Total le versement de 100 millions pour revitaliser le site, ce qui est une manière d'avaliser les suppressions d'emplois, mais est surtout parfaitement dérisoire. Tout le monde a en mémoire la fermeture des installations de Dieuze, une petite ville toute proche. Cinq ans plus tard, il ne reste rien des entreprises qui devaient compenser les emplois supprimés.

Total doit annuler purement et simplement les suppressions d'emplois.

Etienne HOURDIN

À lire :

Édité par Lutte Ouvrière
Prix : 6 €

Vous pouvez vous le procurer auprès de nos militants ou en écrivant à :

Lutte Ouvrière BP 233 – 75865 Paris Cedex 18

Joindre un chèque de 7 euros (frais d'envoi inclus) à l'ordre de Lutte Ouvrière



• **Leclerc – Montbéliard**

La direction séquestre les employés

Le vendredi 30 juin, des agents de l'inspection du travail et de l'Urssaf du Doubs ont contrôlé le Leclerc de Montbéliard suite à des plaintes d'employés pour de nombreuses irrégularités commises par la direction du magasin.

Il était 21 h 30, les travailleurs faisaient l'inventaire d'été. Une employée raconte dans *l'Est Républicain* : « Un cadre de la société est venu nous chercher dans les rayons. Il nous a demandé de le suivre immédiatement sans parler. On ne comprenait pas ce qui nous arrivait. Il nous a alors fait entrer dans les vestiaires de la réserve textile, puis a fermé la porte à double tour. On est resté là plus de 45 minutes, sans savoir pourquoi ». Mais les inspecteurs, une fois leur visite terminée sans voir personne, étaient restés aux abords du magasin et ont vu les salariés sortir par petits groupes. Les responsables du magasin leur avaient donné la consigne de ne pas avouer faire des heures supplémentaires impayées et de répondre que les horaires étaient respectés dans le magasin.

À cette occasion, on apprend que pendant l'été le gérant de ce magasin, qui se prend pour un petit monarque et qui est d'ailleurs une des plus grosses fortunes de Franche-Comté, avait supprimé les primes d'intéressement tant que « les mouchards qui sont allés avertir l'inspection ne se dénoncent pas ». En début d'année, il avait supprimé la réduction de 3 % sur les produits du magasin

accordée aux salariés.

Les patrons de la grande distribution sont connus pour leurs méthodes. Il y a eu les caissières licenciées chez Auchan à Bordeaux et chez Leclerc à Tonnerre dans l'Yonne, pour avoir utilisé des bons d'achats laissés par des clients, d'une valeur de douze à quelques dizaines d'euros. Il y a eu les deux employés licenciés au Carrefour de Stains, accusés d'avoir mangé trois macarons et dérobé un portable, et à leur suite le licenciement d'un de leurs collègues qui avait dénoncé la manière dont le patron du Carrefour avait affiché les portraits des deux licenciés dans le magasin avec la mention « vol ».

Le PDG du Leclerc de Montbéliard a manifestement été formé à la même école. Mais le patron du groupe, Michel Édouard Leclerc, qui vient d'ouvrir une enquête sur ce qui s'est passé à Montbéliard, ne pourra pas dire qu'il ignorait tout. Il y a quelques mois, une vingtaine de travailleurs du Leclerc de Montbéliard lui avaient écrit une lettre se terminant ainsi : « Nous espérons que vous saurez nous entendre. » Le silence de Michel Édouard Leclerc a été assourdissant.

Cédric DUVAL

• **Magasin Champion – Orléans La Source**

Le licenciement d'une caissière provoque l'indignation

« Soutien à Babeth », c'est le nom que s'est donné le comité de soutien à une caissière du magasin Champion, situé dans le centre commercial de la Bolière, dans le quartier de La Source à Orléans. Cette employée, licenciée à son retour de vacances, travaillait dans ce magasin depuis son ouverture en 1980. Elle est très connue des habitants du quartier, notamment des employées des Chèques Postaux, le centre étant tout proche de la Bolière.

Un nouveau gérant est arrivé au mois d'août et, à son retour de vacances mi-septembre, Babeth fut convoquée. Au bout de cinq minutes d'entretien, elle fut

mise à la porte. Sa lettre de licenciement l'accuse de faute grave et ne prévoit le versement d'aucune indemnité.

Comme elle le faisait depuis des années, elle avait en partant laissé dans le coffre du magasin les notes des clients du quartier ayant du mal à joindre les deux bouts, et qui payaient lorsqu'ils avaient touché leur RMI ou leurs asse-dic. Cela ne portait pas sur de grosses sommes et n'avait jamais posé de problème au niveau des remboursements. Mais qu'une caissière fasse crédit aux gens pauvres, voilà ce que le nouveau gérant ne peut accepter. Ce monsieur affirme également que de l'argent liquide aurait disparu du coffre et accuse la caissière

de l'avoir volé, alors que d'autres personnes ont accès au coffre.

Une première pétition a circulé, à l'initiative d'une commerçante, soutenue par la majorité des commerçants du centre commercial. Une autre, prise à l'initiative des habitants, rencontre également un franc succès dans le quartier et aux Chèques Postaux.

Dimanche 1^{er} octobre, le comité de soutien s'est retrouvé devant le magasin. Tous ceux qui arrivaient étaient suffoqués d'apprendre le licenciement de Babeth par celui que beaucoup désignent déjà avec rejet comme un « jeune cadre dynamique ». D'autant que les clients ont depuis longtemps pu constater que la caissière ne ménageait pas ses heures – jusqu'à 60 heures par semaine – pour faire tourner le magasin, tout en étant disponible et souriante. Un journaliste de la télévision régionale, qui fait lui aussi régulièrement ses courses chez Champion, a fait un reportage qui a été diffusé dès le lendemain.

Depuis, les messages de soutien affluent et le comité a décidé d'amplifier la mobilisation. Quant à la caissière, forte de ces témoignages de sympathie, elle ne veut pas en rester là.

Correspondant LO



• **Virgin – Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)**

Non au travail du dimanche !

Dimanche 1^{er} octobre, un rassemblement a eu lieu devant le nouveau Virgin de Saint-Denis. Ce magasin, ouvert depuis le 18 août, soulève déjà de nombreuses critiques. En effet, ne tenant aucun compte de l'avis de l'ensemble des syndicats de l'entreprise, la préfecture a autorisé l'ouverture du magasin le dimanche. La décision de la direction du magasin a été confortée par l'appui de la mairie, qui s'est contentée des promesses d'embauches de Virgin pour accorder sa cau-

tion à cette ouverture. Virgin prétend que le choix de travailler le dimanche se fera au volontariat.

Mais que signifie le volontariat pour la vingtaine d'employés, dont une grande partie sont en contrat précaire, payés au smic et soumis à la pression de la hiérarchie ? Pour bien des salariés, le dimanche est le seul jour où la famille peut se retrouver, le samedi dans la distribution étant souvent un jour de travail. Cette amplitude horaire va permettre à Virgin de

rentabiliser ce magasin, en évitant d'embaucher. Les syndicats ont dénoncé le faible nombre d'embauches dans ce magasin. Seules 21 personnes travaillent à Saint-Denis. Et la direction recourt au temps partiel. Virgin, comme d'autres magasins de la grande distribution, fait ses profits en recourant à la flexibilité, à la précarité, en allongeant l'amplitude horaire et en aggravant les conditions de travail !

Correspondant local

Travailleurs jetables

Une postière, qui avait enchaîné 574 CDD en dix-neuf ans de travail (un tous les douze jours !), vient de gagner son procès au tribunal des prud'hommes. À leur tour, des employés de la Société d'autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR) vont devant les tribunaux : l'une des péagistes a enchaîné 278 contrats à durée déterminée, de quelques semaines à une seule journée, en quatre ans. Cette précarité record permettait à la société, dans le cas de cette mère de quatre enfants, de l'appeler à 23 heu-

res pour une prise de poste à minuit, ou à 4 heures du matin pour une embauche à 5 heures.

Si l'État détient le record des CDD déments, du côté des patrons du secteur privé, ce n'est pas mieux.

Le but de la précarité, c'est de pouvoir virer les salariés au gré des besoins. Les patrons se moquent de savoir si cela met les salariés dans des difficultés considérables pour la vie quotidienne et dans l'inquiétude permanente d'être privés de leur emploi du jour au lendemain.

• Airbus – Toulouse

Des emplois sacrifiés sur l'autel des profits

Suite aux problèmes rencontrés sur l'Airbus A380, Christian Streiff, le nouveau patron d'Airbus, qui compte 57 000 salariés de par le monde, dont 17 000 à Toulouse, a annoncé vendredi 29 septembre au comité des actionnaires un nouveau retard concernant les livraisons d'A380. Il a surtout présenté son « plan de compétitivité », un plan d'économies drastiques appelé « Power 08 ».

Il faudrait, nous dit-on, économiser deux milliards d'euros par an d'ici 2012 ! Pour dédommager les compagnies, à cause de la mauvaise parité euro-dollar, et parce que les actionnaires réclament un retour à deux chiffres. Pour ce faire, il est question de réorganisation industrielle, et notamment que l'assemblage complet de toutes les versions A320 soit fait en Allemagne (aujourd'hui il existe une chaîne A320 allemande et une française) et celui de l'A380 en France. Il est aussi question de cession, voire de fermeture de sites. Mais surtout, il est question de suppressions d'emplois. Les administratifs sont menacés et les lycéens de l'école professionnelle ont été avertis qu'ils ne seraient pas embauchés à la fin de leur scolarité.

Depuis la fin août, toutes les embauches sont gelées.



Cela signifie le non-remplacement des départs en retraite, le gel des mobilités et surtout que les intérimaires, les CDD sont « remerciés ». À l'échelle nationale, plus de 1 000 intérimaires travaillent dans les quatre usines du groupe (Méaulte, Nantes, Saint-Nazaire et Toulouse), 350 ont déjà été « remerciés ». À Toulouse, de nombreux intérimaires à qui on avait promis l'embauche se sont vu signifier leur départ à la fin de leur mission. À la chaîne A380, plusieurs dizaines d'autres sont concernés d'ici la fin de l'année. Déjà des salariés Airbus venant de l'A380 prennent la place des intérimaires, sur les autres chaînes.

Chez les sous-traitants, plus de 6 000 travaillent sur le site, c'est pareil : les intérimaires

et les CDD font les premiers les frais de ces décisions. Latécoère a bloqué les embauches. Labinal également. Et il est question de réorganiser toute la sous-traitance. Dans la région de Toulouse, ce sont 53 000 salariés qui travaillent pour l'aéronautique. Ceux qui travaillent dans les plus petites entreprises sont les plus menacés. Partout, l'inquiétude est extrêmement grande.

Lundi 2 octobre, à l'usine Saint-Eloi où sont fabriqués tous les mâts-réacteurs, des salariés craignaient que l'usine ne soit filialisée puis vendue. À la chaîne d'assemblage des A320, chez certains travailleurs, c'était plutôt l'abattement à l'idée que cette chaîne qui « rapporte » parte en Allemagne. D'autres se demandent, en voyant arriver des

ouvriers venant de l'A380, s'il ne va pas y avoir des surnombres. Une certaine inquiétude se manifeste donc. Néanmoins, à la veille du CCE, ce qui prédomine parmi les salariés d'Airbus, c'est plutôt l'expectative, beaucoup pensant que les conséquences se limiteront aux seuls intérimaires et sous-traitants.

Pourtant, il n'y a aucune raison que ce soient les salariés qui trinquent.

Airbus et sa maison mère EADS se portent bien. Le carnet de commandes est plein à craquer, il y a de quoi assurer six années de travail et, pour le premier semestre de cette année, EADS vient encore d'annoncer un bénéfice de plus d'un milliard d'euros.

S'il y a des économies à réaliser, c'est du côté des action-

naires qu'il faut aller voir. Il y a à peine cinq mois, Arnaud Lagardère, co-président du comité directeur de EADS, s'en est mis plein les poches en vendant au bon moment 7,5 % des parts de EADS, ce qui a représenté la bagatelle de deux milliards d'euros. Son homologue allemand représentant les intérêts de Daimler-Chrysler a fait de même.

Quant à leur sous-fifre Noël Forgeard, un des deux patrons du comité exécutif de EADS, il a fait scandale et défrayé la chronique en vendant ses stock-options au moment où l'action EADS était au plus haut, empochant ainsi 2,5 millions d'euros. À quoi il faut rajouter la vente des actions de sa femme et de ses fils, pour 3,7 millions d'euros... Forgeard a été limogé mais... en touchant le pactole, trois ans de salaire, soit près de 8 millions d'euros.

Les travailleurs n'ont aucune note à payer. Ils ne sont en rien responsables, ni des retards de livraison de l'A380, ni du retard du lancement du nouvel avion A350, dû à une décision avortée, de « moindre coût » pour sa définition. Les responsables, ce sont les gros actionnaires de EADS, qui pendant des années se sont enrichis et continuent à le faire, sur le dos des travailleurs.

Correspondant LO

• 37,5 heures payées 35

Le géant Bosch récidive

Bosch, numéro un mondial des équipementiers automobiles, vient d'imposer une nouvelle fois le passage de 35 à 37 h 50 sans rémunération supplémentaire.

Dans sa filiale ZFDF de Marignier en Haute-Savoie, les élus du personnel ont été informés de la mise en route d'un « plan de sauvegarde des performances », qui consistait à demander aux 230 salariés de signer un avenant à leur contrat de travail, faisant passer leur horaire de 35 heures à 37 h 50, pour un salaire de

35 heures. Le chantage fait aux salariés est le suivant : ou vous signez ou vous risquez le licenciement pour « sauvegarder les performances ». C'est la répétition de ce que Bosch avait déjà imposé dans son usine de Vénissieux, dans le Rhône. À l'époque, c'était une nouveauté. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Dans le cas de Bosch, le patron ne peut même pas invoquer une baisse des commandes. Il demande seulement aux ouvriers de travailler 7,14 % de plus qu'auparavant, pour remplir un peu plus

encore les poches des actionnaires.

Ce ne sont pas des petites entreprises bancales qui, dans la dernière période, ont utilisé un tel procédé. Le numéro un mondial des engins élévateurs, Still-Fenwick, à l'aide du même chantage a réussi à imposer à toutes ses usines en France le passage de 35 à 38 heures sans paiement des heures travaillées en plus. La direction a entrepris une procédure de licenciement « économique » contre les salariés qui avaient refusé de signer un avenant à leur contrat de tra-



vail augmentant leurs heures travaillées sans paiement correspondant. Il y a eu aussi Goss, un des géants mondiaux de la construction de rotatives offset, qui a imposé dans son usine en France le passage de 35 à 39 heures sans rémunération supplémentaire. Goss a ainsi réussi à faire effectuer

gratuitement, par les ouvriers restants, le travail de la centaine d'ouvriers qu'il avait auparavant licenciés.

Ce ne sont là que quelques exemples des cas où patron et maître chanteur sont des synonymes.

Paul SOREL

• Hôpital de la Croix-Rousse – Hospices Civils de Lyon

Personnel et patients ne sont pas à la fête

L'hôpital de la Croix-Rousse devant devenir l'un des trois grands pôles hospitaliers des Hospices Civils de Lyon (HCL), l'agrandissement et la modernisation de ses bâtiments souvent vétustes ont nécessité de commencer d'importants travaux cet été. La direction a promis le paradis dans le futur bâtiment clinique mais, pour le personnel et les patients, cet été a parfois plutôt ressemblé à un enfer.

La démolition des anciens bâtiments vétustes a commencé en juillet et une noria de camions et de pelleteuses ont envahi la moitié de l'hôpital qui devait être démolie. Pour protéger l'autre partie toujours en activité et éviter au maximum les poussières, et donc le risque bien identifié d'une maladie nosocomiale – l'aspergillose – pour les malades les plus fragiles, les chantiers devaient en principe être arrosés en permanence, ce qui n'a pas toujours été bien respecté par les entreprises. Pour limiter la poussière dans les services restant ouverts, des consignes ont été données de ne pas ouvrir les fenêtres

pendant la journée. Mais en pleine canicule en juillet, la température est vite montée, dans des locaux dont très peu sont climatisés. Beaucoup pensaient que c'était une aberration de commencer de tels travaux en plein été.

Pour faire des économies, la direction des HCL a aussi décidé la réorganisation de la chirurgie des deux hôpitaux du centre-ville : fermeture des treize lits restants de l'Hôtel-Dieu et agrandissement de seulement quatre lits à la Croix-Rousse. Des travaux ont eu lieu pendant l'été à l'étage de la chirurgie. Dans le service Cotte, personnel et malades ont dû supporter, en plus de la canicule, le bruit des travaux. Mais, plus grave encore, il y avait aussi beaucoup de poussières dues à un calfeutrage insuffisant des pièces. Fin septembre, les travaux n'étant pas terminés, la direction a décidé coûte que coûte la réouverture du service chirurgie pour le lundi 25 septembre.

La direction a par ailleurs été obligée de réaliser des travaux



de mise en conformité électrique et incendie dans les bâtiments de l'annexe gériatrique de Cuire. Or en juillet toutes les personnes âgées y étaient encore et ont dû supporter de nombreuses nuisances. Ainsi un marteau-piqueur a percé un trou à l'extrémité sud du service pendant une demi-heure, la zone des travaux n'étant séparée des pensionnaires que par un simple film plastique ! Les soignants, n'ayant pas été prévenus

de cette intervention, ils n'ont pu organiser les soins de façon plus confortable pour les patients.

Ce genre de nuisance s'est produit quotidiennement depuis le début des travaux. Cela a entraîné pour les pensionnaires une agression auditive permanente, une accentuation de la désorientation et de la douleur, et des conditions déplorables pour un mourant et ses enfants.

Bien sûr, des travaux de modernisation sont indispensables dans un hôpital. Mais il aurait été sûrement possible de prévenir une partie des nuisances en organisant le transfert des malades dans les nombreux services fermés pendant les vacances. La direction n'y a même pas pensé, montrant ainsi son manque de respect et de préoccupation envers les malades et le personnel.

Correspondant LO

• Hôpital Esquirol Saint-Maurice (Val-de-Marne)

En lutte pour des moyens supplémentaires

Le 26 septembre, à l'hôpital psychiatrique Esquirol de Saint-Maurice (Val-de-Marne), 180 personnes sur les 1 300 employés ont voté la grève, à l'appel des syndicats SUD et CGT. La décision fut prise de s'inviter, le lendemain, au conseil d'administration.

Le 27 septembre, dès 8 h 30, 80 grévistes entraient dans la salle du conseil d'administration pour dénoncer le sous-effectif chronique, conséquence d'années de budgets insuffisants. Ils dirent aussi leur ras-le-bol des conditions de travail et d'exécution des soins, qui se dégradent de jour en jour. La gestion de la direction fut aussi dénoncée. Pour boucler son budget, celle-ci rogne encore plus sur tout ce qui touche au personnel : pas ou peu d'embauches, suppression des budgets de remplacement pour faire appel à des intérimaires, suppression des stages de formation professionnelle, etc. Les grévistes exigèrent du conseil d'administration qu'il demande

des budgets supplémentaires, ainsi qu'un rendez-vous au ministère de la Santé. Quant à la représentante de l'Agence régionale de l'hospitalisation, l'ARH, l'autorité de tutelle, elle ne réussit qu'à se faire huer lorsqu'elle demanda au personnel encore plus d'efforts...

Les grévistes sont sortis contents, notamment d'avoir vu le directeur, d'ordinaire si arrogant, dans ses petits souliers.

Depuis, le mouvement se traduit diversement selon les services de l'hôpital : arrêts de travail d'une heure, abandon de certaines tâches... Des grévistes militent pour accroître la mobilisation, distribuent des tracts à la population, aux entrées du métro, sur les marchés.

Vue comme une étape, la préparation du rendez-vous au ministère se poursuit et il y a également dans l'air l'idée que la mobilisation pourrait faire tache d'huile dans d'autres hôpitaux subissant la même politique de restrictions.

Correspondant local

Metaleurop a braqué toute une région

Un ancien ouvrier de l'usine Metaleurop à Noyelles-Godault dans le Pas-de-Calais, licencié en même temps que des centaines d'autres lors de la fermeture de l'usine en 2003, vient d'être condamné par la cour d'assises de Saint-Omer à huit ans de prison pour avoir braqué six agences bancaires et deux stations-service.

Les braquages, accomplis à visage découvert, près de son domicile, lui avaient rapporté 30 000 euros au total, à partager avec son oncle, lui aussi chômeur. Pour l'avoir aidé, ce dernier vient d'être condamné à sept ans de prison. Pour ces deux hommes, qui se retrouvent en prison pour de longues années, cela ressemble davantage à une fuite en avant mêlée de désespoir plutôt qu'à un début de carrière de gangster.

Il se trouve qu'au même moment le conseil des prud'hommes de Lens a exa-

miné la demande d'une indemnité de dommages et intérêts individuelle de 30 000 euros pour près de six cents anciens ouvriers de Metaleurop. Le jugement ayant été reporté le temps d'une éventuelle conciliation, les ouvriers ne savent donc pas s'ils pourront toucher un jour cet argent. C'est que le groupe Metaleurop continue de nier ses liens financiers avec sa filiale Metaleurop-Nord, qu'il a d'ailleurs liquidée après que celle-ci eut fermé l'usine du Pas-de-Calais. Plus de 800 travailleurs s'étaient alors retrouvés sur le carreau. Le site de l'usine, gorgé de rejets de plomb, de cadmium et de zinc, avait été abandonné en l'état, sans que Metaleurop paie pour sa décontamination, alors que d'après un rapport officiel la pollution des sols était « d'une ampleur singulière ». Les tribunaux ont tranché en faveur du groupe, dont les actionnaires bénéficient aujourd'hui d'une hausse du

cours des métaux à la Bourse.

Metaleurop a pourtant fait pire que des braquages : licenciements, maladies professionnelles, dégâts pour l'environnement. Entre 1996 et 2001, trente-six ouvriers avaient été déclarés atteints de saturnisme et cette maladie liée au plomb avait été identifiée chez 13 % des jeunes enfants des communes avoisinantes et chez 10 % des femmes en âge de procréer.

Les jugements intervenus dans cette affaire de braquage ne sont pas des erreurs judiciaires. Ils confirment que, si la justice n'est pas tendre à l'encontre d'ouvriers devenus des chômeurs à la dérive, elle protège les capitalistes.

Reste à souhaiter que les ouvriers ex-Metaleurop, restés regroupés, obtiennent l'indemnité qu'ils réclament, de même que les familles qui sont allées en justice pour le saturnisme de leurs enfants.

Jean SANDAY

• PSA

Le patron écrase l'emploi et s'en vante

Les constructeurs automobiles pleurent misère. PSA, qui regroupe les marques Peugeot et Citroën, a ainsi annoncé une baisse de ses bénéfices de 60 % au premier semestre. Il n'y a pas de quoi pleurer sur le sort des pauvres actionnaires, le bénéfice est tout de même de 303 millions d'euros. En fait, la raison de cette « baisse » tient pour l'essentiel aux provisions mises de côté par PSA pour financer la fermeture de l'usine de Ryton en Grande-Bretagne et les licenciements chez Faurecia, une filiale à 100 % du groupe PSA.

En fait, PSA ne sait réellement pas quoi faire de son argent. En mai, le groupe a versé 317 millions d'euros de dividendes aux actionnaires au titre des bénéfices de 2005. Il a, de plus, décidé de racheter 1,1 milliard d'actions en vue de les détruire. Ce qui permettra d'une part à la famille Peugeot, actionnaire majoritaire, de posséder une part plus grande du groupe et, d'autre part, d'augmenter le bénéfice par action, puisqu'il y aura moins d'actions en circulation.

Malgré tout, le groupe a lancé en fanfare un « plan d'action pour accroître l'efficacité », avec en particulier l'annonce de 10 000 suppressions d'emplois dans les usines européennes du groupe. Outre la fermeture de Ryton, ce chiffre recouvre la perte de travail pour 5 000 intérimaires et CDD en France, ainsi que le non-remplacement de 3 000 départs en retraite. Cette annonce, faite en direction des

actionnaires, a été saluée par une hausse immédiate du cours de l'action en Bourse.

En fait, les trois quarts de ces suppressions d'emplois ont déjà eu lieu. Ainsi, rien qu'à l'usine de Mulhouse, pas moins de 1 230 postes ont été supprimés depuis le début de l'année. À Sochaux, 900 travailleurs précaires se sont retrouvés au chômage et une centaine d'autres doivent, d'ici la fin de l'année, venir grossir les rangs à l'ANPE.

Dans les usines du groupe, l'inquiétude est réelle depuis des mois, alimentée en particulier par la vague de licenciements dans les usines sous-traitantes de l'automobile. La direction du groupe s'est dite étonnée de l'émotion qu'a suscitée cette annonce, comme si la perte d'emploi pour des milliers de travailleurs était sans importance !

PSA ne compte pas produire moins de voitures. D'ailleurs son plan affirme tranquillement vouloir faire

tourner les usines à 110 % de leur capacité, c'est-à-dire accélérer les cadences avec comme conséquence de continuer à dégrader la santé des travailleurs. Car sur les chaînes de production, ce n'est pas seulement après 40 ou 50 ans que les articulations deviennent douloureuses, même les jeunes ont rapidement des problèmes articulaires tellement les gestes sont rapides, comptés au plus juste. L'augmentation des cadences a elle aussi été « délocalisée ». Ainsi, à l'usine slovaque de Trnava, la construction d'une nouvelle

unité de production pour la 207 a été abandonnée, mais pas l'objectif de construire plus de voitures ! Elles seront produites en « utilisant au maximum l'usine existante », affirme le groupe, c'est-à-dire en intensifiant les rythmes de travail.

Des milliers de travailleurs précaires au chômage, davantage de travail pour ceux qui restent, voilà comment PSA veut accroître ses profits. La direction joue sur la crainte pour l'emploi, bien utile pour faire accepter bas salaires et conditions de travail dégradées. Mais il

Actionnaires : achetez Peugeot !

Le journal *Le Figaro* a demandé à un spécialiste de la finance quelles actions acheter dans l'automobile. Réponse : « *Sans aucune hésitation, Peugeot* ». Il faut donc croire que les actions sont très rentables. Et quand la direction déclare qu'il faut réduire les coûts, faire des efforts, c'est tout simplement pour que les gros actionnaires puissent s'en mettre encore plus dans les poches.

n'est pas dit que cela marche éternellement, tellement il saute aux yeux que le groupe PSA, et la famille Peugeot qui est derrière, est riche à milliards.

Étienne HOURDIN

La voix de son maître

Après l'annonce de 10 000 suppressions de postes chez PSA, le PDG, Folz, s'est répandu dans les médias pour expliquer qu'il fallait « *ajuster notre capacité industrielle en ne renouvelant pas les contrats précaires* ».

Une explication plus détaillée et énoncée dans un style plus direct a également été entendue au journal de France 2 du vendredi 30 septembre : « *Si on diminue nos programmes, il faut diminuer le nombre de postes. La seule variable d'ajustement qui reste*

au groupe, avant d'en venir au plan de licenciements, ce sont les intérimaires. » Cette déclaration émane du responsable syndical FO de Peugeot-Montbéliard. Les « variables d'ajustement » en question apprécieront.

En reprenant le langage et les raisonnements du patron, en épousant les intérêts du groupe PSA, ce dirigeant syndical non seulement approuve la mise à la porte de plusieurs centaines de travailleurs, mais il tourne le dos à ceux qu'il prétend repré-

senter, les salariés permanents du groupe PSA, en leur disant qu'il vaut mieux défendre Peugeot que leurs camarades intérimaires.

Le même syndicaliste commentait ainsi le prochain départ en retraite du PDG : « *Quand M. Folz a pris les rênes, il a su créer un véritable dialogue social chez Peugeot.* » Un dialogue tellement efficace qu'il s'est transformé en monologue... patronal.

Paul GALOIS

• Renault – Flins (Yvelines)

Débrayages contre l'arrogance de la direction

Carlos Ghosn, le PDG de Renault, déclarait récemment : « *Notre objectif n'est pas la conquête de parts de marché, mais de satisfaire le client avec des voitures attractives et compétitives.* » Pour Ghosn, mieux vaut vendre moins, mais augmenter la marge, en faisant si possible payer un peu plus le client, et surtout en baissant les coûts de production, c'est-à-dire en ayant des travailleurs toujours moins nombreux, obligés de produire toujours plus.

À l'usine de Flins, cette politique commence à peser de plus en plus, en particulier sur les ouvriers de production,

dont un tiers sont intérimaires. Deux mouvements de ras-le-bol, dans deux secteurs différents, viennent d'en être l'illustration.

Au CDPR, « il y en a marre de Barbara... stressante »

Au CDPR, le centre des pièces de rechange, un premier débrayage avait rassemblé, le 19 septembre, une trentaine de travailleurs. Un délégué du secteur étant convoqué à un entretien en vue d'une sanction, ils voulaient montrer leur solidarité, mais aussi leur désapprobation face à la pression permanente que la maîtrise, le chef d'atelier et la chef du personnel (une certaine Barbara) en tête, exer-

cent dans l'atelier. La direction n'ayant toujours pas changé d'attitude, le matin du 27 septembre, 110 travailleurs, de façon majoritaire, cessaient le travail. L'équipe d'après-midi prit la suite.

Pour payer, la direction n'est pas... « Douai »

Au Montage, ce sont les travailleurs de Renault Douai, en déplacement de longue durée à Flins, qui ont eux aussi débrayé, le 27 septembre, à plusieurs dizaines. La direction de Douai, qui leur avait avancé 1 000 euros pour leurs frais de déplacement et de séjour, les a brutalement récupérés sur la paie de septembre. De ce fait, certains salaires sont tombés à 600 ou même à 350

euros. Et comme, en même temps, la direction de Flins annonçait des journées non travaillées (JNT) pour octobre et pour plus tard, les travailleurs de Douai allaient perdre plus de la moitié des sommes prévues, leur direction considérant que, s'il n'y avait pas de travail, il n'y avait pas lieu de les indemniser, alors qu'elle s'était pourtant engagée à rembourser les frais 27 jours par mois.

Le mécontentement accumulé a provoqué le débrayage. Plusieurs dizaines de travailleurs de Douai, au Montage et ailleurs dans l'usine, ont exigé le paiement des indemnités prévues.

Une bonne partie des frais de déplacements, de l'ordre de

1 400 ou 1 500 euros, devrait prochainement leur être versée, ce qui ne suffit pas à calmer le mécontentement que le mépris des grands chefs n'a fait qu'attiser.

Les travailleurs venus de Douai n'ont pas confiance dans ces bonnes paroles. La preuve : dans l'équipe inverse, certains d'entre eux ont aussi débrayé, lundi 2 octobre, rejoints par des intérimaires et des ouvriers de Flins, afin de maintenir la pression et de protester également contre l'amputation des 1 000 euros sur la dernière paie.

L'entêtement de la direction n'a pas fini de provoquer des réactions.

Correspondant LO

• Chaos dans les Territoires palestiniens

Arrêt immédiat des sanctions financières contre le peuple palestinien !

Ce qui était prévisible dans les territoires sous administration palestinienne en Cisjordanie et à Gaza est en train de se produire : chaos et affrontements sont la conséquence directe des sanctions financières décrétées par l'Union européenne, le gouvernement des États-Unis et celui d'Israël.

façon très partielle, ont fait des morts et des blessés. Depuis que les dirigeants des principaux États européens, dont la France, ont décidé de geler les aides qu'ils versaient et qui servaient au paiement des 152 000 fonctionnaires travaillant pour l'Autorité palestinienne, le dénuement s'amplifie. Les résultats des élections dans ces territoires avaient abouti à la victoire du mouvement Hamas

duement « transitoire », l'Europe et les USA versaient des subventions à l'État palestinien. Ces aides étaient essentielles, elles permettaient de payer les 152 000 fonctionnaires, dont 70 000 appartenant aux forces de sécurité. L'ONU a calculé que ces salaires faisaient vivre un million de personnes, soit le quart de la population de ces territoires.

Et comme si cela ne suffisait



Femmes palestiniennes à un point de contrôle israélien en Cisjordanie.

Les affrontements entre les factions palestiniennes à la suite de manifestations de fonctionnaires de l'Autorité palestinienne, qui ne sont plus payés depuis des mois ou payés de

et ont servi de prétexte à la décision de mettre à sec les caisses de l'Autorité palestinienne.

Il était possible que la population serait seule à payer les conséquences de cette décision et que sur le plan politique cela renforcerait le crédit du très réactionnaire mouvement Hamas. Celui-ci avait certes remporté les élections, à cause de l'incurie et de la corruption du Fatah, mouvement qui dirigeait jusque-là Gaza et quelques enclaves en Cisjordanie. Mais cette victoire était avant tout la conséquence du mépris avec lequel les dirigeants israéliens et les dirigeants occidentaux traitaient les Palestiniens. Et ce mépris est encore plus manifeste avec ce blocage des fonds.

Les grandes puissances, dont l'Europe et la France, ont choisi de plonger ces territoires sous administration palestinienne dans une misère qui s'amplifie de jour en jour. Car Gaza avec son 1,4 million d'habitants, tout comme les bouts de territoires qui ont été concédés à l'Autorité palestinienne, ne sont absolument pas viables économiquement. Pour maintenir une situation préten-

pas, le gouvernement israélien a décidé de garder les recettes des taxes diverses, pour un montant mensuel de soixante millions d'euros, qu'il percevait pour le compte de l'Autorité palestinienne et qu'il devait lui reverser. C'est un vol qualifié, mais les dirigeants israéliens n'en sont plus à un crime près.

Même le bureau de coordination humanitaire de l'ONU, l'Ocha, déclarait en avril dernier que les territoires palestiniens étaient au bord de la catastrophe humanitaire, et ajoutait que les sanctions prises étaient contre-productives « à moins que le déficit ne soit comblé, l'appareil d'État (palestinien) risque de s'effondrer ». Cet « appareil » fait fonctionner 62 % des cliniques, tous les hôpitaux et les trois-quarts des écoles de ces territoires.

Voilà ce dont nos dirigeants, le grand « humaniste » Chirac en tête, et tous ceux qui les soutiennent sont responsables. Il faut mettre fin à toutes les sanctions financières de tous ordres à l'encontre des Palestiniens !

Paul SOREL

• Procès du naufrage de l'An Oriant

La mer est moins dangereuse que l'armateur

Le premier octobre 2000, au large de l'Irlande, le chalutier lorientais *An Oriant*, couché par une lame, coulait en quelques minutes. Sur les onze hommes d'équipage seuls trois purent être sauvés. Le procès intenté par les familles au capitaine, un des trois survivants, et surtout aux armateurs s'est ouvert lundi 2 octobre.

L'*An Oriant* faisait partie de la flotte d'Intermarché, le premier armement de pêche du pays. C'était un navire de 38,50 mètres, déjà âgé de 24 ans au moment du naufrage (l'administration considère qu'un bateau de pêche est vieux à 20 ans). Le chalutier avait subi des transformations pour lui permettre de pratiquer la pêche industrielle, c'est-à-dire de travailler le poisson dans la cale.

Il semble que les nouvelles machines réfrigérantes et les appareils de conditionnement du poisson aient modifié la stabilité du bateau. Un capitaine, témoin au procès, affirme que le bateau « *gîtait toujours sur tribord* » (était toujours penché à droite) et « *était dangereux quand on virait vent arrière* ». Il dit même que l'*An Oriant* était un « *faiseur de veuves* ». En tout cas, l'*An Oriant* était parti pour l'Irlande sans permis de naviguer et avec un capitaine qui ne connaissait le bateau que

depuis deux jours.

Les conditions météo étaient très mauvaises, mais l'*An Oriant* a continué à pêcher au lieu de se mettre en sécurité. Une vague l'a pris alors qu'il remontait son chalut et que la porte donnant sur la salle où on travaille le poisson était ouverte.

Depuis six ans, Intermarché a mis au point une nouvelle forme de pêche : la base avancée. Le bateau ne rentre plus au port, il est ravitaillé et déchargé de sa pêche toutes les semaines et peut rester en mer 346 jours par an. La machine est rentabilisée au maximum, l'entretien, la révision, la sécurité sont réduits au minimum. Les équipages sont relevés par tiers toutes les semaines, passant ainsi deux semaines en mer à travailler quasiment sans limite avec une semaine à terre.

Les vieux bateaux du type *An Oriant* qu'Intermarché avaient rachetés et modifiés en 1995 ont continué à naviguer jusqu'à cette année. Non seulement les pouvoirs publics n'ont demandé aucun compte à l'armateur pour ces bâtiments mais ils lui ont versé une prime à la casse.

Pourquoi les marins vont-ils en mer ? « *C'est pour engraisser l'armateur* » répond une vieille chanson.

Paul GALOIS

Dans notre agenda

Vendredi 6 octobre à 19 h, à la Bourse du Travail de Saint-Denis, a lieu un meeting pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah, membre des Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises, condamné en 1987 par un tribunal spécial à la prison à perpétuité avec une peine de sûreté de quinze ans sous l'accusation d'avoir participé, ce qui n'a jamais été prouvé, à l'assassinat du responsable du Mossad Barsimantov.

Georges Ibrahim Abdallah, qui aurait pu être libéré depuis 1999, est maintenu en prison à la suite d'une intervention du ministre de la Justice, Dominique Perben, s'opposant à sa libération.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'Afrique malade du capitalisme
N° 104 - exposé du 16 juin 2006

Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui
N° 103 - exposé du 28 avril 2006

L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité
N° 102 - exposé du 10 mars 2006

La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?
N° 101 - exposé du 27 janvier 2006

États-Unis : la société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans
N° 100 - exposé du 5 octobre 2005

Liban : une création du colonialisme français dans un Moyen-Orient divisé par l'impérialisme
N° 99 - exposé du 16 juin 2005

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro par brochure